Des zones humides pour la Planète: sites Ramsar du Canada

D.I. Gillespie, H. Boyd et P. Logan

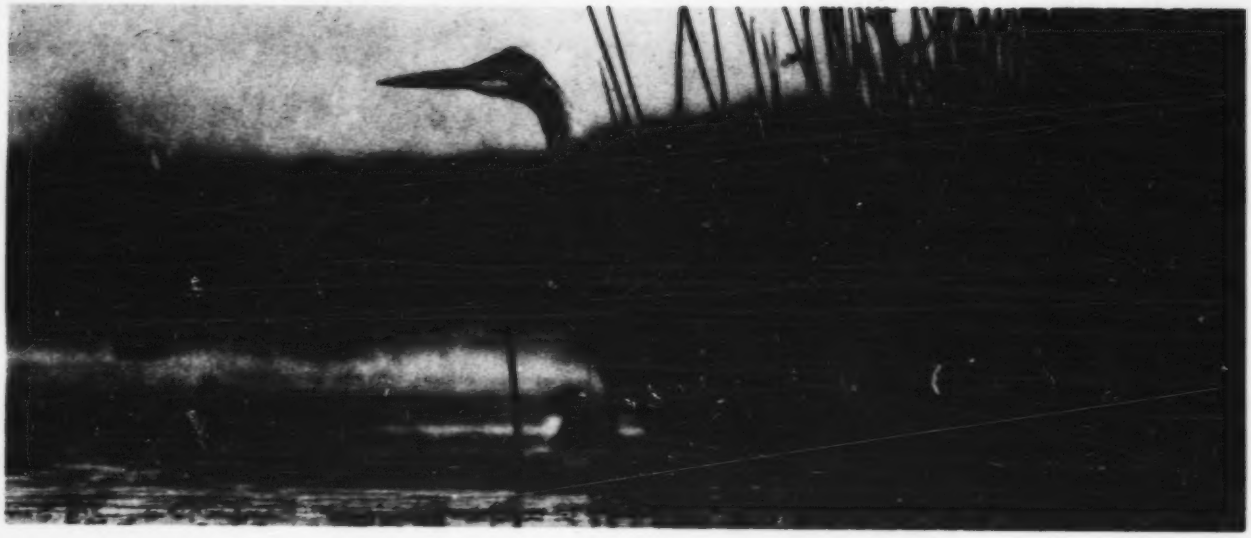

Environnement Canada
Environment Canada
Service canadien de la faune
Canadian Wildlife Service
Canada

91-06633/

Des zones humides pour la Planète: sites Ramsar du Canada

La Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (la Convention de Ramsar)

D.I. Gillespie, H. Boyd et P. Logan

Also available in English under the title *Wetlands for the World: Canada's Ramsar Sites*

Un membre de la famille Conservation et Protection

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement
©Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1991
N° de catalogue CW66-115/1991F
ISBN : 0-662-96675-9

Conception : Le groupe Ove Design

Le Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada s'occupe des questions de compétence fédérale touchant la faune. Ses responsabilités comprennent la protection et la gestion des oiseaux migrateurs et des habitats fauniques ayant une importance nationale. Les espèces menacées de disparition, la réglementation du commerce international des espèces menacées de disparition et la recherche relative aux questions fauniques d'importance nationale relèvent également du SCF. De nombreux travaux de recherche et de gestion de la faune sont menés en collaboration avec les provinces, les territoires, le Service canadien des parcs et d'autres organismes fédéraux.

Pour de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses publications, veuillez écrire à :

Publications
Service canadien de la faune
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Données de catalogage avant publication (Canada)

Gillespie, D.I. (Douglas I.)

Des zones humides pour la Planète : sites Ramsar du Canada

Publ. aussi en anglais sous le titre : Wetlands for the World.
« La Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (la Convention de Ramsar) »
ISBN 0-662-96675-9
N° de cat. MAS CW66-115/1991F

1. Zones humides — Conservation — Canada. 2. Estuaires — Conservation — Canada. 3. Faune — Protection — Canada. 4. Nature — Conservation — Canada. I. Boyd, H. II. Logan, Patricia, III. Service canadien de la faune. IV. Titre. V. Titre : Sites Ramsar du Canada.

QH77.C32G4414 1991 574'.526325 C91-098550-2

Photo, page couverture
Grand Héron
(G.W. Beyersbergen)

Table des matières

Introduction 5

La Convention de Ramsar 5

Le Canada et la Convention de Ramsar 6

La protection des zones humides au Canada 6

Les sites Ramsar du Canada 8

Réserve nationale de faune d'Alaksen 8

Lac Beaverhill 9

Delta Paix-Athabasca 10

Lacs Hay-Zama 12

Aire d'été de la Grue blanche d'Amérique 13

Refuge d'oiseaux migrateurs du lac Last Mountain 14

Lacs Quill 15

Delta Marsh 16

Oak Hammock Marsh 17

Parc national de la Pointe-Pelée 17

Réserve nationale de faune Sainte-Claire 18

Long Point 19

Refuges d'oiseaux migrateurs du sud de la baie James 21

Parc provincial Polar Bear 22

Réserve nationale de faune du lac Saint-François 23

Réserve nationale de faune de Cap Tourmente 24

Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte 26

Baie de Shepody et Mary's Point 26

Réserve nationale de faune de Chignecto 28

Baie sud du bassin Minas 28

Partie extérieure de l'estuaire de Musquodoboit Harbour 29

Baie Malpèque 30

Estuaire de la rivière Grand Codroy 30

Old Crow Flats 31

Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière McConnell 32

Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud 33

Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper 35

Basses terres de Rasmussen 36

Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass 36

Le Canada et la protection des zones humides internationales 38

Carte
Sites Ramsar du Canada 4

Renseignements supplémentaires 40

Remerciements 40

4

Sites Ramsar du Canada

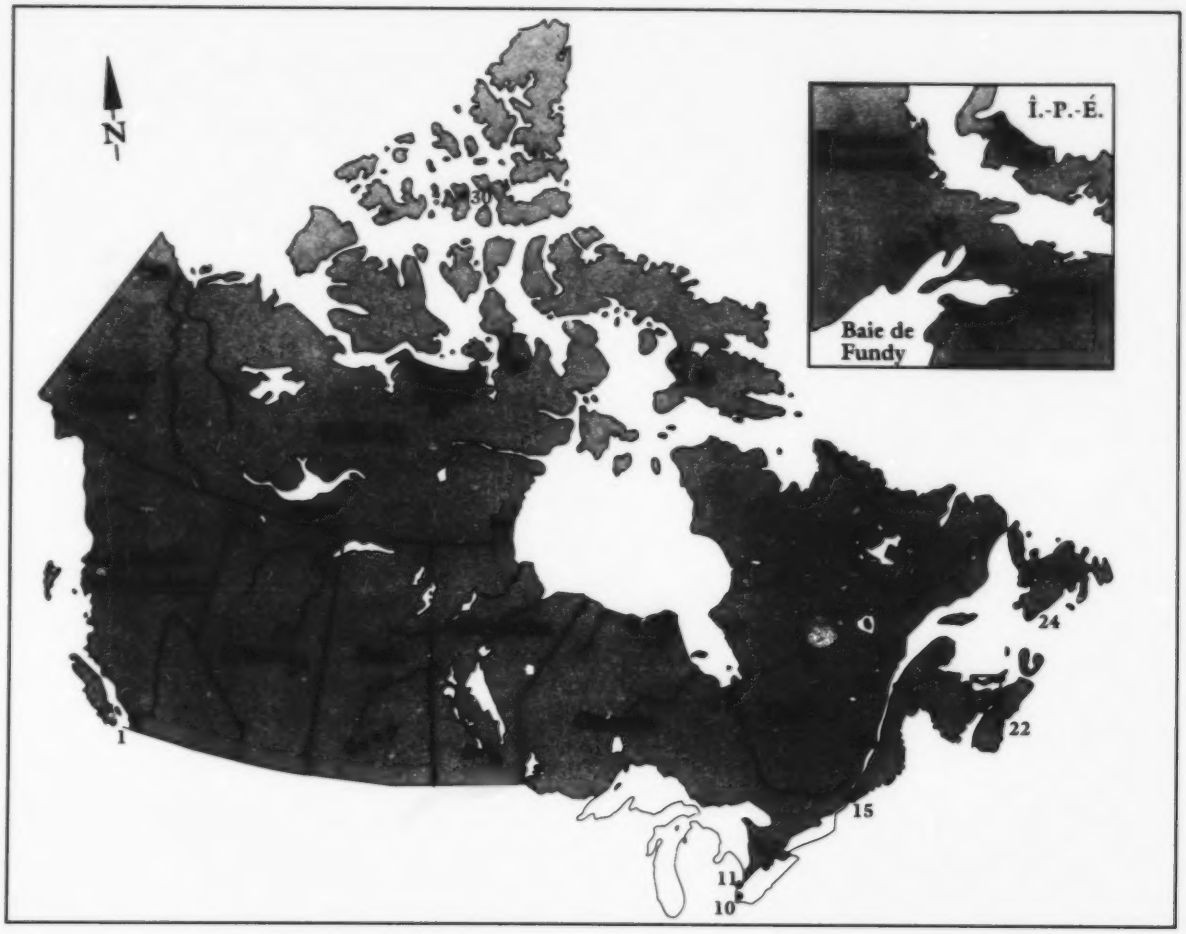

1 Réserve nationale de faune d'Alaksen
2 Lac Beaverhill
3 Delta Paix-Athabasca
4 Lacs Hay-Zama
5 Aire d'été de la Grue blanche d'Amérique
6 Refuge d'oiseaux migrateurs du lac Last Mountain
7 Lacs Quill
8 Delta Marsh
9 Oak Hammock Marsh
10 Parc national de la Pointe-Pelée
11 Réserve nationale de faune Sainte-Claire
12 Long Point
13 Refuges d'oiseaux migrateurs du sud de la baie James
14 Parc provincial Polar Bear
15 Réserve nationale de faune du lac Saint-François
16 Réserve nationale de faune de Cap Tourmente
17 Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte
18 Mary's Point
19 Baie de Shepody
20 Réserve nationale de faune de Chignecto
21 Baie sud du bassin Minas
22 Partie extérieure de l'estuaire de Musquodoboit Harbour
23 Baie Malpèque
24 Estuaire de la rivière Grand Codroy
25 Old Crow Flats
26 Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière McConnell
27 Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud
28 Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper
29 Basses terres de Rasmussen
30 Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass

Introduction

Les zones humides figurent parmi les milieux les plus productifs du monde. Elles abritent en permanence un monde animal et végétal très diversifié et servent d'habitat temporaire à des centaines d'espèces d'oiseaux migrateurs durant leurs cycles biologiques. Elles nous fournissent oxygène, poisson, mollusques, oiseaux d'eau, mammifères et autres espèces animales, ainsi que des fibres, des aliments et d'autres matières utiles. Elles diluent, décomposent et neutralisent une vaste gamme de déchets humains, en plus d'emmagasiner l'eau souterraine, de réapprovisionner en eau les nappes aquifères et de protéger les zones terrestres contre l'érosion due à l'action des vagues et de l'eau. Les zones humides créent une variété dans le paysage et lui confèrent une valeur esthétique; elles offrent des possibilités de loisirs, d'éducation et de recherche.

Les zones humides comprennent les marais, marécages, marmites torrentielles, tourbières hautes et plans d'eaux libres tels les tourbières basses et les étangs. Il peut s'agir d'entités artificielles ou temporaires, et leurs eaux peuvent être douces, saumâtres ou salées.

Au Canada, bon nombre de personnes classifient malheureusement comme terres incultes les marais, les marécages, les marmites torrentielles ainsi que les tourbières hautes et les tourbières basses. Des zones humides sont détruites ou perturbées par le drainage de marais, l'endiguement des eaux de rivières et de ruisseaux, la construction de digues dans les plaines d'inondation et le comblement des zones de hauts-fonds. La destruction de zones humides est dommageable pour nous et pour les générations futures. Lorsqu'un agriculteur pose des drains agricoles ou creuse des fossés sur ses terres pour éliminer l'eau dormante, il ne se rend pas toujours compte que ces mesures contribuent à accroître le débit solide du ruisseau voisin, à asphyxier la vie aquatique ou à abaisser le niveau de la nappe phréatique. Le propriétaire qui élimine les « mauvaises herbes » en face de son chalet ne réalise peut-être pas qu'il détruit une frayère qui est le milieu de vie du poisson qu'il espère prendre.

La Convention de Ramsar

Les zones humides sont menacées non seulement au Canada, mais sur tout le globe. En 1971, à l'invitation du gouvernement de l'Iran, des représentants de dix-huit pays et de plusieurs associations internationales soucieux de l'étendue alarmante des pertes de zones humides à travers le monde se sont réunis dans la ville de Ramsar pour rédiger la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. Un des principaux objectifs de la Convention était « d'enrayer, à présent et dans l'avenir, les empiétements progressifs sur ces zones humides et la disparition de ces zones. » Également appelé Convention de Ramsar, ce traité international est entré en vigueur le 21 décembre 1975.

Les pays fondateurs voulaient attirer l'attention du monde entier sur les graves dangers qui menaçaient les zones humides d'importance internationale. Aux termes de la Convention, les Parties contractantes doivent inscrire au moins un site sur la Liste des zones humides d'importance internationale (la « liste »). Les sites peuvent être désignés à cause de leur importance écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique. La Convention

Robert McCaw

Bécasseau semipalmé

n'a pas priorité sur les lois nationales, fédérales et provinciales, mais elle les appuie. Elle cherche à promouvoir la notion « d'utilisation rationnelle » des zones humides; c'est-à-dire une utilisation qui soit compatible avec les propriétés naturelles d'une zone humide et qui mette celles-ci en valeur. La seule restriction qu'elle impose à la gestion d'une zone humide inscrite sur la liste est l'exigence qu'aucune activité permise ne modifie ou ne détruise le caractère écologique de la zone humide. La désignation d'un site Ramsar est un moyen de s'assurer que les dangers possibles de tout projet d'aménagement sont examinés attentivement et que toutes les mesures possibles pour réduire les impacts sont étudiées en profondeur, préparées à l'avance de façon adéquate et mises en oeuvre *avant* toute modification de l'état du lieu, et non après. La liste est actuellement conservée par le Centre mondial de la conservation, qui relève de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles. À la fin de 1990, soixante pays avaient signé la Convention et 488 sites couvrant une superficie de plus de 30 millions d'hectares (ha) étaient inscrits sur la liste.

Le Canada et la Convention de Ramsar

Le titre officiel de la Convention de Ramsar se termine de façon malhabile par les mots « particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau ». La plupart des oiseaux d'eau sont migrateurs et passent différentes parties de l'année dans différents pays, et ce bout de phrase plutôt encombrant souligne la nécessité d'aménager les zones humides partout dans le monde. Les oiseaux d'eau qui se reproduisent au Canada hivernent ou séjournent dans de nombreux autres pays. La plupart de ces oiseaux migrent vers les États-Unis, mais beaucoup d'entre eux vont encore plus loin, comme au Mexique, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe occidentale et dans le nord-ouest de l'Afrique; quelques-uns atteignent même le nord-est de l'Asie. Il est donc normal que les Canadiens s'intéressent aux zones humides d'ailleurs autant qu'à celles d'ici. Le besoin de protéger les habitats des oiseaux d'eau demeure un des principaux fondements de la Convention de Ramsar.

En janvier 1981, le Canada devenait le vingt-neuvième pays signataire de la Convention de Ramsar et faisait inscrire la réserve nationale de faune de Cap Tourmente, province de Québec, sur la Liste des zones humides d'importance internationale. Le Service canadien de la faune, Environnement Canada, s'acquitte des obligations que le Canada a contractées en signant la Convention. En collaboration avec les provinces et les territoires, le Canada s'occupe de faire délimiter et désigner des sites assez importants pour être inscrits sur la liste et de s'assurer qu'ils sont convenablement protégés en vertu de la loi. Entre 1981 et 1988, le Canada a collaboré avec les provinces et territoires pour faire désigner 30 zones humides couvrant une superficie de 12,9 millions d'hectares, de loin la plus vaste superficie déclarée par un État membre.

La protection des zones humides au Canada

L'engagement du Canada sur la scène internationale pour la conservation des zones humides est relativement récent, mais l'intérêt qu'il porte à la protection des milieux humides nationaux remonte à plus d'un siècle. Le Canada est le pays qui possède le plus long littoral au monde (243 000 km), et on y trouve de nombreux estuaires. Les zones humides représentent environ 14 p. 100 de la superficie totale du Canada, qui est de 997,6 millions d'hectares, et elles se trouvent en majorité au nord du 60° de latitude. La plus grande partie du territoire canadien était recouverte de glace il y a neuf à dix mille ans. Le recul progressif des glaces vers le nord a donné naissance à des centaines de milliers d'étangs, de rivières et de ruisseaux et aux zones humides qui les entourent. Ces plans d'eau représentent 15 p. 100 de toute l'eau douce de la planète. Dans la région septentrionale du Canada, ce

vaste et précieux patrimoine d'eau douce, d'eau saumâtre et d'eau salée n'est pas encore trop perturbé par l'activité humaine.

Toutefois, la situation est très différente dans les régions plus peuplées et plus développées du sud du pays, où la destruction et la détérioration des zones humides ont été et continuent d'être rapides et généralisées. Au siècle dernier, on avait prévu que le progrès rapide des colonies ayant adopté le style de vie européen causerait des pertes pour les habitats des oiseaux d'eau. En 1887, le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest (l'Ouest canadien actuel) recommandait que les îles et les terrains riverains situés à l'extrémité nord du lac Long (actuellement le lac Last Mountain dans la province de la Saskatchewan) soient désignés comme réserve pour protéger les aires de reproduction d'un grand nombre d'oiseaux d'eau. Le premier refuge d'oiseaux aquatiques de l'Amérique du Nord était ainsi établi le 8 juin 1887.

La Convention concernant les oiseaux migrateurs, un traité conclu entre les États-Unis et la Grande-Bretagne (qui agissait alors au nom du Canada), a été signée en 1916, et le Parlement canadien adoptait l'année suivante la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs afin de protéger les oiseaux migrateurs, leurs oeufs et leurs nids. Les premiers refuges d'oiseaux migrateurs ont été fondés en vertu de la Loi en 1920 pour protéger les habitats menacés. Il existe actuellement 100 refuges administrés par le Service canadien de la faune, et ils couvrent une superficie totale d'environ 11,3 millions d'hectares, soit 1,1 p. 100 de la superficie du Canada ou plus de deux fois celle de la Nouvelle-Écosse. Les refuges ont été implantés sur les terres de la Couronne fédérale, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest, sur les terrains de la Couronne provinciale et, plus rarement, sur des terres privées.

Au cours des années 60, la destruction et la dégradation des zones humides dans les parties peuplées du sud du Canada progressaient à un rythme alarmant. Le Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs, dont le but est de protéger les oiseaux, ne pouvait s'appliquer aux zones humides et à d'autres types d'habitats. La Loi sur la faune du Canada a été promulguée en 1973 pour permettre au gouvernement fédéral de se porter acquéreur des zones clefs en les achetant, en les louant ou en les recevant comme don, à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. Le réseau de réserves nationales de faune du Service canadien de la faune a été établi en vertu de cette loi. Il compte actuellement 45 zones couvrant une superficie d'environ 290 000 ha. La Loi sur la faune du Canada cherche également à inciter le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires à collaborer à la réalisation de programmes axés sur la protection des zones humides.

Les ministères et organismes gouvernementaux ne sont pas nécessairement les organismes les mieux placés pour acquérir et aménager les zones humides. Des organismes privés comme la Société canadienne pour la conservation de la nature et Canards Illimités Canada, peuvent beaucoup contribuer à la cause; il leur est plus facile d'aider les propriétaires fonciers et ils peuvent intervenir avec plus de souplesse que le gouvernement. Reconnaissant la valeur des interventions du secteur privé dans la conservation de l'habitat faunique et dans le but d'étendre la portée et la gamme des activités relatives à la conservation, le gouvernement fédéral créait en 1985 l'organisme autonome connu sous le nom d'Habitat faunique Canada. La plus grande partie du financement de ce nouvel organisme vient des produits de la vente de timbres que les chasseurs doivent acheter en même temps que le permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Toute personne intéressée à la conservation de la faune peut également acheter les timbres. Habitat faunique Canada fournit de l'aide pour l'acquisition de terres que d'autres organismes se chargent d'aménager pour la faune; il encourage des organismes à faire l'inventaire des habitats et favorise la recherche concernant les problèmes d'habitat et les techniques d'aménagement.

Les sites Ramsar du Canada

Le Canada compte 30 sites Ramsar répartis d'un océan à l'autre dans les dix provinces et les deux territoires. Certains sites attirent d'énormes populations d'oiseaux migrateurs, tandis que d'autres protègent des habitats rares où certaines espèces peuvent se reproduire en toute quiétude. Certains sont isolés et exigent un permis pour les visiter, tandis que d'autres sont ouverts au grand public et sont pourvus de centres d'interprétation et de sentiers d'observation. L'importance d'un grand nombre de sites pour la conservation des oiseaux d'eau a été reconnue dès le départ : beaucoup d'entre eux étaient déjà désignés comme des parcs, des refuges d'oiseaux migrateurs ou des réserves nationales de faune.

Les sites sont indiqués sur la carte (page 4) et sont décrits dans l'ordre, en commençant par ceux de la côte ouest.

Réserve nationale de faune d'Alaksen

Le delta du fleuve Fraser, en Colombie-Britannique, est la portion du littoral la plus importante pour la faune, principalement pour les oiseaux, de toute la côte ouest du Canada. Le site Ramsar Alaksen fait partie du delta et est situé à l'extrémité nord de l'île Westham, environ 35 km au sud de Vancouver.

G.W. Beyersbergen

Petites Oies des neiges

L'estuaire du fleuve Fraser est un important relais dans la chaîne des habitats d'oiseaux répartis entre les aires de reproduction du Canada, de l'Alaska et de l'est de l'URSS et les aires d'hivernage dans le sud des États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. En hiver, on y trouve la plus forte densité d'oiseaux d'eau, d'oiseaux de rivage et d'oiseaux de proie au Canada. Le niveau du fleuve Fraser fluctue beaucoup : il s'élève considérablement au printemps et au début de l'été, pendant la fonte des neiges. Sur les plus grandes îles du delta, on trouve des marais maritimes où prédominent le carex et la massette, des prairies marécageuses où poussent graminées et carex, et des tourbières où abondent le lédon à feuilles larges et la spirée tomenteuse.

On estime que jusqu'à 40 000 Petites Oies des neiges qui nichent sur l'île Wrangel, un territoire soviétique situé au nord-est de la Sibérie, viennent s'alimenter et se reposer dans l'estuaire entre octobre et mars. L'Oie des neiges de l'île Wrangel se divise en deux troupeaux distincts durant la migration d'automne. L'un passe l'hiver en Californie et l'autre, sur le delta du fleuve Fraser et sur la rivière Skagit dans l'État de Washington. À l'automne et au printemps, la plupart de ces oies du nord se retrouvent sur le Fraser et utilisent le site Alaksen comme halte migratoire et comme principale zone d'alimentation. En janvier et février, presque toutes les oies se rendent à la Skagit.

La population de canards commence à s'accroître graduellement dans l'estuaire du fleuve Fraser au début de l'automne, pour atteindre un maximum entre la fin d'octobre et de décembre et décliner ensuite entre janvier et avril. C'est en novembre

qu'on observe le plus grand nombre de canards, et l'on en a recensé plus de 220 000 à cette période. Au début de l'automne, le Canard siffleur d'Amérique domine en nombre. Passé la mi-octobre, on retrouve beaucoup de Canards colverts, de Canards pilets, de Sarcelles à ailes vertes et de Grands Morillons. En été, l'espèce de canard la plus abondante est la Macreuse à front blanc; à la fin de juillet et au début d'août, on en compte jusqu'à 10 000 qui se nourrissent sur les estrans.

Les oiseaux de rivage passent l'hiver dans l'estuaire. Près d'un million d'oiseaux de rivage appartenant à 24 espèces différentes se nourrissent et se reposent dans l'estuaire entre juillet et novembre. Une population de goélands, la deuxième en importance de toute la côte ouest, occupe également le delta et comprend parfois plus de 70 000 oiseaux.

Le site Alaksen est soumis aux pressions exercées par d'importants développements urbains-industriels. Plus d'un million de personnes vivent dans la vallée du fleuve Fraser et exercent une influence considérable sur le delta, notamment sur le site Alaksen et sur la vie des oiseaux qui le fréquentent. L'aménagement des terres a régulièrement réduit l'étendue et la qualité du delta utile à la faune.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune d'Alaksen 1982	Colombie-Britannique 49°06′N; 123°10′O	520	Fédéral, Provincial	Hautes terres, terres inondées d'eau douce, terres inondées d'eau salée; partie de l'estuaire du fleuve Fraser.	Refuge d'oiseaux migrateurs Réserve de chasse de C.-B.	Centre d'accueil exploité par la B.C. Waterfowl Society

Lac Beaverhill

Le lac Beaverhill, situé au centre de l'Alberta, est un lac immense et peu profond logé dans une campagne légèrement onduleuse qui renferme également de nombreux petits plans d'eau appelés familièrement des bourbiers. Il s'agit d'une réserve provinciale de faune qui tire son importance du fait que les oiseaux migrateurs l'utilisent comme aire de reproduction et comme halte migratoire. Plus de 250 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur le site, et 145 espèces y nichent. On trouve des colonies de Pélicans blancs et de Cormorans à aigrettes, deux espèces rares dans les provinces des Prairies, ainsi que de nombreux canards nicheurs et d'autres oiseaux d'eau.

Des nombres exceptionnels d'oiseaux d'eau et d'oiseaux de rivage fréquentent le site lors des migrations, surtout à l'automne où on a dénombré à une occasion plus de 200 000 canards, oies et bernaches, et cygnes. Pendant les périodes de sécheresse survenues dans les années 80, le nombre d'oiseaux a diminué, même si le lac Beaverhill était assez loin au nord pour éviter les pires effets de la sécheresse, et la population de canards nicheurs du sud de l'Alberta est passée de 6,5 millions en 1975 à 2,5 millions en 1989. Les pertes sont dues pour la plupart à l'assèchement des étangs et à la destruction du couvert de nidification sous l'effet d'une agriculture intensive plutôt qu'à une pénurie d'eau, et le retour à des meilleures conditions d'humidité

ne réussira peut-être pas à ramener la population de canards au niveau de jadis. La réserve du lac Beaverhill et d'autres zones protégées, où l'agriculture n'est pas l'activité prioritaire, ont une valeur spéciale en période de disette. Elles peuvent également servir de modèles pour l'aménagement superficiel des parcs qui étaient composés d'eau, de prairies et d'arbres et qui ont été rasés au bulldozer au cours des 30 dernières années.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Lac Beaverhill 1987	Alberta 53°30'N; 113°30'O	18 050	Provincial	Campagne légèrement onduleuse renfermant de nombreux bourbiers. Lac immense et peu profond.	–	Sentier.

Delta Paix-Athabasca

Le delta des rivières de la Paix et Athabasca est l'un des plus grands deltas d'eau douce au monde, et il couvre une superficie de plus de 320 000 ha. La plus grande partie du delta est située dans le parc national Wood Buffalo. Il s'agit en réalité des deltas des rivières Athabasca, de la Paix et Birch (par ordre décroissant d'importance). Ses quatre principaux lacs ont une profondeur variant de 0,5 à 3 m et sont caractérisés par une végétation dense qui pousse sous l'eau ou qui émerge à la surface.

G.W. Beyersbergen

Canards pilets

Des embranchements formés d'eau dormante et d'eau courante relient les quatre lacs entre eux et au lac Athabasca. Les vastes prairies ouvertes sont parsemées de centaines de cuvettes perchées qui forment des milliers de kilomètres de rivage et conviennent très bien aux oiseaux d'eau.

Le delta est l'une des plus importantes aires utilisées par les oiseaux d'eau en Amérique du Nord pour nicher, se reposer et se nourrir. Il est une halte printanière essentielle pour permettre aux canards nicheurs et aux oies et bernaches de se reposer et de se nourrir au cours de leur migration vers le nord qui les amènera dans les basses terres du fleuve Mackenzie, sur les deltas de rivières et sur des îles de l'Arctique. Les eaux peu profondes, la grande fertilité et la saison de végétation relativement longue du delta produisent une abondance de nourriture dont ces oiseaux ont besoin. Lorsqu'une sécheresse frappe les Prairies et qu'une grande partie de la population de canards est contrainte de chercher refuge plus au nord, la productivité du delta revêt alors une importance particulière. Cette zone de repos et d'alimentation accueille jusqu'à 400 000 oiseaux d'eau durant la migration du printemps et plus d'un million durant la migration d'automne. Le nombre total de couples reproducteurs

de canards nicheurs s'est élevé à 160 000 durant les années 80, soit 120 000 couples de canards barboteurs et 40 000 couples de canards plongeurs. Ils étaient deux fois plus nombreux à la fin des années 50 et au début des années 60.

La Bernache du Canada, le Canard colvert, le Canard chipeau, le Canard siffleur d'Amérique, le Canard pilet, la Sarcelle à ailes bleues, la Sarcelle à ailes vertes et le Canard souchet se reproduisent dans le delta : on y a déjà observé 215 espèces d'oiseaux, dont le Faucon pèlerin, espèce menacée, et la Grue blanche d'Amérique, en danger de disparition, en plus de 44 espèces de mammifères. Le bison des bois, une espèce menacée de disparition, broute dans les prairies du delta. Sa population a varié et s'élevait récemment à environ 10 000 têtes.

Dans un passé récent, le delta a été grandement menacé par la construction du barrage W. A. C. Bennett à plus de 800 km en amont du site sur la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique. Le barrage achevé à la fin des années 60 a beaucoup réduit la productivité du delta. Par suite de l'endiguement des eaux dans le lac Williston en amont du barrage, le débit des eaux de la rivière de la Paix au moment de la crue est désormais contrôlé, et celle-ci n'agit plus comme barrière naturelle à l'écoulement des eaux du lac Athabasca. À la suite de la modification du régime de la rivière de la Paix, les eaux du lac Athabasca s'écoulent beaucoup plus vite qu'auparavant et le lac n'atteint plus les niveaux antérieurs. La productivité des cuvettes perchées dépend de l'élévation du niveau d'eau au printemps et en été et de la baisse subséquente à l'automne et en hiver. La perturbation de ce cycle a modifié sensiblement la répartition des grandes communautés végétales et des populations d'invertébrés et d'oiseaux d'eau qui s'en nourrissent. Afin d'atténuer les effets des nouveaux débits de l'eau, deux barrages ont été construits sur les affluents de la rivière de la Paix en 1976. On a presque réussi ainsi à rétablir les niveaux de pointe naturels des eaux du delta en été, même si l'amplitude saisonnière et annuelle des fluctuations du niveau d'eau est encore inférieure à ce qu'elle serait sans les barrages. Ces améliorations ont rétabli le nombre de canards, qui était tombé à un peu plus de 200 000 vers le milieu des années 70, pour le porter à près de 400 000 en 1980. Ces dix dernières années, le nombre de canards a énormément varié d'une année à l'autre, et la population moyenne se situe à plus de 300 000 oiseaux.

Après la construction du barrage W. A. C. Bennett, on a érigé le barrage Peace Canyon sur la portion de la rivière de la Paix coulant en Colombie-Britannique, et ce dernier modifie encore davantage le cycle annuel du débit de la rivière. En 1991, le service hydro-électrique de la Colombie-Britannique s'est vu refusé la permission de construire un troisième barrage sur la rivière au sud de Fort St. John (environ 750 km en amont du delta); ce barrage aurait probablement encore modifié le débit de la rivière. Un autre risque potentiel pour le delta est le plus grand nombre de polluants qui seront déversés dans la rivière après l'achèvement, à la fin de 1991, de la nouvelle usine de pâte de Chetwynd (C.-B.) sur un affluent de la rivière de la Paix. La construction d'autres usines de pâte est également prévue dans le nord de l'Alberta.

La plus grande partie du delta se trouve dans le parc national Wood Buffalo, et elle est donc protégée par la Loi

sur les parcs nationaux. Toutefois, cette protection se limite aux activités qui se déroulent à l'intérieur des limites du parc. Les effets des barrages construits en amont, sur un territoire qui relève d'une autre compétence législative, sont un exemple frappant des obstacles à surmonter pour protéger les zones humides sur une grande échelle.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Delta Paix-Athabasca 1982	Alberta 58°42′N; 111°08′O	321 200	Fédéral, Provincial	Un des plus grands deltas d'eau douce au monde; grands lacs peu profonds et vastes prairies ouvertes, parsemées de centaines de cuvettes perchées.	Plus grande partie du Delta située dans le parc national Wood Buffalo	Accessible par avion ou bateau seulement. Aucune installation pour visiteurs.

Lacs Hay-Zama

Le gouvernement de l'Alberta protège une vaste étendue de basses terres au nord et à l'ouest de la rivière de la Paix, et elle se compose de lacs eutrophes, de plaines d'inondation et de deltas de rivières où s'arrêtent en très grand nombre les canards et les oies et bernaches durant les migrations du printemps et de l'automne. On a pu observer jusqu'à 130 000 Petites Oies des neiges, 47 000 Bernaches du Canada et 200 000 canards (principalement des canards barboteurs) durant la migration d'automne. La région est moins importante que celle du delta des rivières de la Paix et Athabasca (450 km à l'est) pour les oiseaux d'eau reproducteurs, mais elle a l'avantage de ne pas avoir subi de grands changements dans son régime hydrologique. L'unique menace potentielle pour cette zone est la possibilité d'une augmentation des activités d'exploration et d'exploitation des réserves de gaz et de pétrole. Toutefois, avec une bonne gestion, ces activités ne devraient pas causer de sérieux préjudices aux zones humides.

Les lacs et les zones humides du nord de l'Alberta sont à peu près à la même latitude que le sud de la Finlande et les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), et ce sont des zones de repos et de reproduction d'importance comparable pour les canards et les oies migrateurs. Elles sont moins bien connues, principalement parce que la population humaine dans le nord de l'Alberta est peu nombreuse et n'a pas encore beaucoup modifié le paysage et les zones humides.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Lacs Hay-Zama 1982	Alberta 58°30′N; 119°00′O	50 000	Provincial	Lacs eutrophes d'eau douce, plaines d'inondation et deltas de rivières.	—	Accessible en bateau. Aucune installation pour visiteurs.

Aire d'été de la Grue blanche d'Amérique

Comme son nom l'indique, ce site Ramsar, dont la plus grande partie se trouve dans les limites du parc national Wood Buffalo, est d'importance capitale parce qu'il est la seule aire de nidification de la Grue blanche d'Amérique, une espèce en danger de disparition.

Lorsqu'on a enfin découvert en 1954 le lieu de reproduction de cette espèce après de longues recherches, il ne restait que 4 couples reproducteurs environ. En 1989, les 31 couples reproducteurs recensés ont donné naissance à 20 jeunes oiseaux.

La zone est un énorme complexe renfermant des milliers de cours d'eau plus ou moins reliés entre eux et dont la profondeur varie en été de quelques centimètres à un mètre. Elle se trouve près de la limite nord de la forêt boréale et à l'ouest du Bouclier canadien. C'est une zone peu utilisée par les autres oiseaux d'eau en raison de sa faible productivité biologique. Chaque couple de Grues blanches d'Amérique doit disposer d'un vaste territoire pour réussir l'élevage d'un seul petit.

La plus grande partie de l'aire d'été s'est asséchée plus que d'habitude il y a quelques années et le bien-être des grues a été menacé, non seulement à cause de la diminution du nombre de batraciens et d'invertébrés dont ces oiseaux se nourrissent, mais également parce qu'il était plus facile pour les loups et les autres mammifères prédateurs de circuler sur un terrain normalement saturé d'eau. On a craint que l'abaissement de la nappe phréatique n'ait été causé par les prélèvements d'eau faits par un complexe industriel à Pine Point, au nord du parc, mais il n'a pas été démontré hors de tout doute que les deux éléments étaient reliés. Le

Dalton Muir

Grue blanche d'Amérique

complexe a été fermé et l'eau s'est rétablie dans l'aire d'été. On admet graduellement que la région boréale ouest souffre des importantes variations dans les précipitations qui se répercutent sur les niveaux de l'eau, un phénomène semblable, quoique moins prononcé, à celui qui se manifeste dans les parcs et les anciennes prairies du sud de la province. On ne doit donc pas tenir pour acquis que l'aire d'été restera toujours un refuge convenable pour la Grue blanche d'Amérique. Les effets possibles d'un réchauffement du climat dû à « l'effet de serre » sont plus difficiles à prédire dans cette région qu'ailleurs en Amérique du Nord.

La deuxième région importante pour la survie de la Grue blanche d'Amérique est située sur la côte du Texas où elle passe l'hiver, principalement dans le refuge national de faune d'Aransas, un site Ramsar américain. Les États-Unis ont mis sur pied un plan de sauvetage de la Grue blanche d'Amérique qui leur a permis de chercher et de trouver les principales haltes migratoires utilisées par les grues. Les Grues blanches d'Amérique s'arrêtent

dans le sud du Canada, principalement en Saskatchewan; toutefois, même si les couples et les familles ont une fidélité remarquable pour certaines haltes migratoires, leur dispersion est telle qu'il est presque impossible de protéger les sites utilisés, sauf s'ils constituent également des zones importantes pour d'autres oiseaux d'eau, comme le lac Last Mountain (ci-après).

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Aire d'été de la Grue blanche d'Amérique 1982	Alberta, Territoires du Nord-Ouest 60°15′N; 113°15′O	1 689 500	Fédéral, Provincial	Complexe de milliers de cours d'eau dont la profondeur varie de quelques centimètres à un mètre.	Site du Programme biologique international	Aucun accès public.

Refuge d'oiseaux migrateurs du lac Last Mountain

Le refuge d'oiseaux d'eau du lac Last Mountain est le plus ancien de l'Amérique du Nord. Il a été créé en 1887 pour protéger environ 1 000 ha d'une aire de reproduction pour les oiseaux sauvages. Il a été déclaré refuge d'oiseaux migrateurs en 1921 et site Ramsar en 1982. Situé à l'extrémité nord du lac Last Mountain, le site comprend des baies marécageuses peu profondes, des criques séparées par de nombreuses pointes et des îles. Les hautes terres avoisinantes renferment des marmites torrentielles, des terres inondées d'eau douce et des terres inondées d'eau salée.

Le lac Last Mountain et les hautes terres qui le ceinturent sont une zone de repos et d'alimentation importante pour les oiseaux d'eau et la Grue du Canada pendant les migrations du printemps et de l'automne. Les plus grandes concentrations d'oiseaux sont observées entre la mi-août et novembre; jusqu'à 75 000 grues et 400 000 oies occupent les lieux. Plus de 260 espèces d'oiseaux ont été répertoriées dans la zone, et on a relevé au moins 100 espèces qui nichent dans cette zone, dont le Pluvier siffleur, une espèce en danger de disparition. La Grue blanche d'Amérique, une autre espèce menacée, a également été observée régulièrement durant les migrations de l'automne et du printemps. Des espèces d'oiseaux vivant en colonies viennent aussi nicher dans les îles de cette région, notamment le Cormoran à aigrettes, le Goéland à bec cerclé, le Goéland de Californie, la Sterne pierregarin, la Sterne de Forster et la Sterne caspienne. La zone est également fréquentée par d'autres oiseaux reproducteurs comme le Grèbe jougris, le Grèbe à cou noir, le Grèbe à bec

G.W. Beyersbergen

Pélicans blancs d'Amérique

bigarré et le Grèbe élégant, le Bihoreau à couronne noire, ainsi que par divers oiseaux de rivage comme l'Avocette d'Amérique, la Barge marbrée, le Chevalier semipalmé et le Phalarope de Wilson. Les Pélicans blancs d'Amérique s'y arrêtent en grand nombre chaque été. La Gélinotte à queue fine et la Perdrix grise résident toute l'année sur les hautes terres de la région.

Ce site Ramsar abrite non seulement les oiseaux, mais également des mammifères des prairies comme le renard roux, le blaireau, le coyote, le lièvre de Townsend et le cerf de Virginie. Il représente un habitat hivernal important pour le cerf de Virginie. Les zones humides qui ceinturent le lac, les baies peu profondes et les criques sont également des frayères importantes. Le lac Last Mountain a la réputation d'être le biotope le plus important de la province pour les poissons.

La seule menace apparente qui pèse sur la région est l'utilisation croissante de cette zone par le grand public à des fins récréatives, et il faudra que ces activités soient bien contrôlées et orientées pour éviter la dégradation de certains habitats fauniques.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Refuge d'oiseaux migrateurs du lac Last Mountain 1982	Saskatchewan 51°20'N; 105°15'O	15 602	Fédéral	Lac comprenant des baies marécageuses peu profondes et des criques. Les hautes terres avoisinantes renferment des marmites torentielles, des terres inondées d'eau douce et des terres inondées d'eau salée.	Réserve nationale de faune (désignation imminente) Lieu historique national	Kiosque d'information, sentiers, tour d'observation, visite autoguidée, aire de pique-nique.

Lacs Quill

Le lac Big Quill est le plus grand lac d'eau salée au Canada. Avec les lacs Middle et Little Quill, il se trouve dans une zone dont la végétation dominante est le tremble, et il est entouré de moraines ondulées et de nombreux bourbiers plus petits. Le lac Big Quill est l'hôte d'une colonie d'environ 500 couples de Pélicans blancs d'Amérique et un lieu de nidification important pour le Pluvier siffleur, une espèce en danger de disparition. De nombreux autres oiseaux d'eau et oiseaux de rivage nichent dans cette zone.

Les lacs Quill sont également utilisés par un grand nombre d'oiseaux d'eau et d'oiseaux de rivage au cours des migrations. On y a dénombré jusqu'à 85 000 oies et bernaches, surtout des Bernaches du Canada, des Petites Oies des neiges et des Oies rieuses. Plus de 100 000 canards et 12 000 Grues du Canada s'y rassemblent à l'automne.

La plus grande partie de cette région est régie par le gouvernement provincial, mais une partie appartient à des propriétaires privés. Les activités agricoles et industrielles pourraient empiéter sur les lacs, et leur désignation comme site Ramsar est une mesure utile pour tenir cette menace en échec.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Lacs Quill 1987	Saskatchewan 51°55'N; 104°20'O	63 500	Provincial, Privé	Trois zones humides distinctes : lacs Big Quill Middle Quill et Little Quill, entourés de moraines ondulées et de bourbiers. Le Big Quill est le plus grand lac d'eau salée au Canada.	Site du Programme biologique international	Aucune installation pour visiteurs.

Delta Marsh

Le Delta Marsh, formé d'un groupe de baies et de bourbiers le long de la rive sud du lac Manitoba, était un des lieux de chasse au canard les plus réputés de l'Amérique du Nord durant la première moitié du XX^{e} siècle à cause du très grand nombre de canards qui s'y arrêtaient à l'automne. Les lieux sont encore très fréquentés par les chasseurs, et le nombre de canards qui s'y arrêtent est assez important pour que le marais soit désigné comme site Ramsar, mais la population n'est qu'une fraction de ce qu'elle était dans le passé. Le déclin de la population est principalement dû à la grande réduction du nombre de canards des prairies dans les années 30 par suite d'une sécheresse générale et prolongée, et la population n'a jamais pu se reconstituer entièrement. Une nouvelle baisse de population a eu lieu dans les années 80, alors qu'une sécheresse sévissait à nouveau dans les prairies. Entre temps, l'intérêt des canards pour le marais était atténué par l'assèchement des zones à des fins agricoles et par la construction de structures pour contrôler le débit des rivières qui alimentaient le marais, ce qui a modifié le débit de l'eau et la végétation du marais.

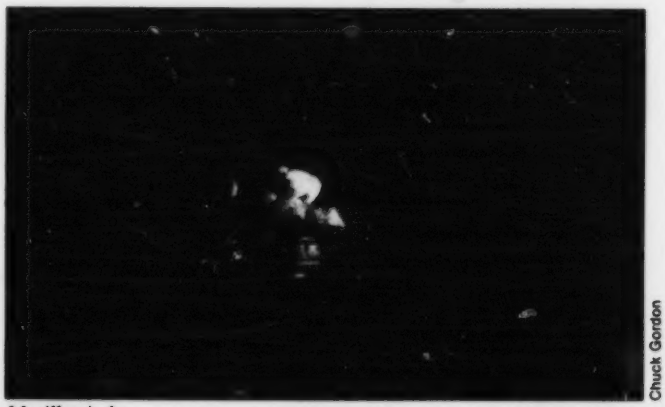

Chuck Gordon

Morillon à dos blanc

L'oie est le seul oiseau d'eau qui fréquente actuellement ce marais en plus grand nombre que par le passé. La Bernache du Canada y a été introduite avec beaucoup de succès. La Petite Oie des neiges, beaucoup plus nombreuse qu'auparavant, utilise maintenant le marais et d'autres sites du sud du Manitoba comme zones d'alimentation pour refaire ses réserves avant son vol migratoire vers l'Arctique au printemps, et vers le Sud à l'automne.

Le marais a toujours été renommé pour ses canards plongeurs : Morillon à dos blanc, Morillon à tête rouge et Petit Morillon. Ils s'y retrouvent encore en grand nombre la plupart des années, tout comme d'ailleurs le Canard colvert, le Canard chipeau, le Canard siffleur d'Amérique et le Canard pilet.

Peu de canards se reproduisent dans le marais même, mais beaucoup avaient l'habitude de nicher autour des bourbiers et près des fossés qui longent les terres agricoles avoisinantes. Ils ne sont toutefois plus un très grand nombre à le faire.

Le Delta Marsh a également acquis une renommée internationale comme site de la station de recherche sur les oiseaux d'eau du delta, établie en 1938 par une fondation privée. Des générations de biologistes de la sauvagine y ont acquis une formation, et on lui doit une bonne partie des plus importantes recherches sur l'habitat des oiseaux d'eau et la gestion des zones humides en Amérique du Nord. Une deuxième station de recherche ayant de plus grandes attributions et exploitée par l'université du Manitoba a également effectué beaucoup de recherches utiles sur les zones humides de l'endroit.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Delta Marsh 1982	Manitoba 50°05'N; 98°00'O	23 000	Provincial, Privé	Grand marais formé de baies et de bourbiers à l'extrémité sud du lac Manitoba.	–	Accès public aux terres provinciales seulement.

Oak Hammock Marsh

Cette réserve provinciale est constituée de tourbières hautes et de terres agricoles à faible rendement qui ont été converties en marais d'eau douce. Elle est une importante zone de reproduction et de repos, et plus de 260 espèces d'oiseaux y ont été observées. Au cours des vingt dernières années, elle est devenue une importante halte migratoire le printemps et l'automne pour les oies et bernaches, et le troupeau de Bernaches du Canada et de Petites Oies des neiges dépasse parfois 100 000 oiseaux.

La réserve d'Oak Hammock Marsh est activement aménagée pour la faune, et elle renferme une zone de chasse contrôlée. Comme le site se trouve près de la ville de Winnipeg, il est très fréquenté par les chasseurs et les observateurs de la faune. Le développement urbain et industriel continue d'empiéter dans le voisinage immédiat du site, et il importe beaucoup que la réserve soit conservée comme halte d'importance pour les oiseaux d'eau migrateurs dans le sud du Manitoba.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Oak Hammock Marsh 1987	Manitoba 50°10'N; 97°06'O	3 600	Provincial	Tourbières hautes et terres agricoles à faible rendement converties en marais d'eau douce.	–	Centre d'accueil, tour d'observation, promenade, aires de pique-nique.

Parc national de la Pointe-Pelée

Pointe-Pelée est une grande crête de sable, la plus méridionale du centre du Canada, qui s'avance dans le lac Érié. Elle est l'endroit favori des observateurs d'oiseaux migrateurs qui s'y rassemblent en très grand nombre au printemps et à l'automne. Environ 350 espèces d'oiseaux ont été observées dans le parc. Des multitudes de danaïdes se posent également dans le parc lorsqu'elles migrent vers le Sud.

La désignation de Pointe-Pelée comme site Ramsar indique l'importance d'un vaste marais d'eau douce et profonde couvrant quelque 850 ha et d'un groupe de marais peu profonds situés entre les crêtes de sable. En raison de leur situation méridionale, ces marais portent une flore unique au Canada. Plusieurs espèces de canards et d'autres oiseaux d'eau nichent dans cette zone, mais ce sont les eaux côtières du lac Érié qui comptent les plus impressionnantes concentrations de canards migrateurs. Le bec-scie est largement dispersé dans la plupart des endroits. Au large de Pointe-Pelée, on observe souvent des troupeaux de plusieurs centaines de Becs-scies à poitrine rousse qui plongent à l'unisson pour attraper des poissons ou qui volent au ras de l'eau.

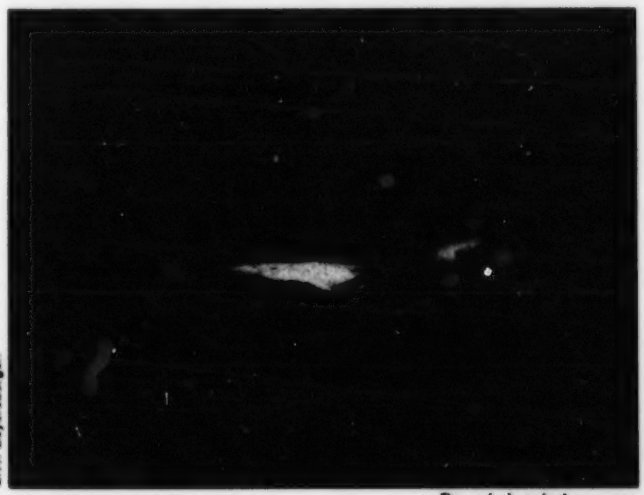

G.W. Beyersbergen

Bec-scie à poitrine rousse

À titre de parc national, Pointe-Pelée possède des garanties raisonnables contre le « développement ». Toutefois, en tant que zone faisant partie d'un rivage actif, le parc est soumis à des modifications continuelles en raison des effets combinés des fluctuations du niveau du lac et des tempêtes. La grande pollution industrielle du lac Érié met également la zone en danger, même si les seuls polluants déversés aux abords de la réserve proviennent de l'industrie agricole.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Parc national de la Pointe-Pelée 1987	Ontario 41°59'N; 82°30'O	1 564	Fédéral	Dunes, plaines de sable, crêtes et dépressions dominées par des marais d'eau douce.	–	Centre d'accueil, tour d'observation, promenade, aires de pique-nique.

Réserve nationale de faune Sainte-Claire

Le site Sainte-Claire fait partie d'un vaste ensemble de marais qui s'étendent le long de la rive est du lac Sainte-Claire, situé entre le lac Huron et le lac Érié. Les marais sont parsemés de crêtes de plage sablonneuse édifiées par la houle. Les plaines argileuses qui entourent la région figurent parmi les plus fertiles au Canada.

Les marais et les eaux peu profondes du lac Sainte-Claire offrent aux oiseaux d'eau migrateurs une des plus importantes zones de repos et d'alimentation au Canada, au sud de la baie James. En période de pointe au printemps, on y a déjà observé jusqu'à 360 000 oiseaux d'eau. À l'automne, près de 150 000 canards, oies et bernaches, et cygnes font halte en même temps dans la réserve. Près de la moitié de la population de Cygnes siffleurs vivant à l'est et près du quart de toute la population nord-américaine de cette espèce passent dans la région au début du printemps. À l'automne, la région accueille environ 20 000 Bernaches du Canada, plus de 100 000 Morillons à dos blanc (18 % de la population mondiale), 60 000 Morillons à tête rouge (8 %) et 40 000 Morillons à collier.

Chuck Gordon

Cygnes siffleurs

Plusieurs facteurs contribuent à faire des marais du lac Sainte-Claire un endroit fortement utilisé par les oiseaux d'eau. Ils sont situés dans un des importants couloirs empruntés régulièrement par les migrateurs. Ils se trouvent à l'extrême sud du Canada, où le climat régional est modéré, et les marais riverains gèlent habituellement plus tard à l'automne et dégèlent plus tôt au printemps que la plupart des autres marais au Canada, ce qui permet aux oiseaux d'eau d'y séjourner pendant de plus longues périodes, surtout à l'automne. En plus de s'alimenter dans les marais, un grand nombre de canards

barboteurs, de Bernaches du Canada et de Cygnes siffleurs se nourrissent des céréales laissées dans les champs avoisinants.

On trouve également d'importants marais du côté du Michigan sur le littoral sud du lac Sainte-Claire, y compris un refuge de 2 700 ha géré par cet État. Ces marais ajoutent à l'attraction du lac en raison des ressources beaucoup plus abondantes pour la sauvagine. Les canards passent fréquemment d'un site à l'autre, ce qui complique la tâche de déterminer le nombre exact d'oiseaux présents à une période donnée et la durée de leur séjour à ces sites.

Plus de 30 espèces d'oiseaux qui dépendent des marais pour vivre nichent dans la réserve nationale de faune Sainte-Claire, dont le Butor d'Amérique, le Petit Butor, les gallinules et le Râle de Virginie. Plusieurs espèces de reptiles et de batraciens dont quelques-unes sont rares ou menacées y vivent également, dont la couleuvre fauve et la tortue ponctuée.

Les marais du lac Sainte-Claire sont situés en aval d'une raffinerie de pétrole et non loin d'un important complexe industriel, et ils sont donc menacés par les nombreux produits chimiques toxiques déversés dans l'air et dans l'eau. Les marais sont également menacés par l'empiétement des terres agricoles. Toutefois, le site inscrit sur la liste des sites Ramsar est une terre de la Couronne fédérale, et elle est protégée par la Loi sur la faune du Canada.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune Sainte-Claire 1987	Ontario 42°22′N; 82°22′O	244	Fédéral	Marais et eaux peu profondes parsemés de crêtes de plage sablonneuse.	–	Tour d'observation, sentiers.

Long Point

Long Point est une crête de sable longue et mince de 32 km de longueur qui s'avance dans le lac Érié dans un axe est-ouest. C'est un site reconnu pour l'abondance et la diversité des oiseaux d'eau qu'il accueille durant les migrations du printemps et de l'automne. La forme de la flèche littorale se modifie constamment sous l'effet du mouvement continu du dépôt des sédiments charriés par l'eau et le vent et des variations de niveau du lac Érié.

Long Point offre un agencement particulier d'habitats : marais profonds et peu profonds, prairies humides, dépressions marécageuses abruptes, marécages boisés, plages, dunes, crêtes herbacées, savanes, boisés, et mares colonisées par des mélèzes laricins et des thuyas.

L'influence modératrice du lac Érié et la situation méridionale de Long Point permettent des associations végétales inusitées, et plusieurs espèces poussent à l'extrême nord de leur aire de distribution. On a identifié dans la réserve 689 espèces botaniques, dont 42 sont rares en Ontario. Trois espèces n'ont été recensées nulle part ailleurs au Canada.

Long Point est une importante zone de repos et d'alimentation pour les oiseaux d'eau et d'autres oiseaux migrateurs qu'elle accueille au printemps et à l'automne. Elle est un refuge naturel qui peut accueillir en premier au Canada les oiseaux remontant vers le Nord au printemps et retenir le plus longtemps ceux qui repartent vers le Sud à l'automne.

Jusqu'à 30 000 Cygnes siffleurs séjournent dans les marais durant la migration du printemps, et un peu moins s'y arrêtent à l'automne. Plus de 10 p. 100 de la population totale (supérieure à 700 000) de Morillons à tête rouge de l'Amérique du Nord et environ un demi-million de Morillons à dos blanc se rassemblent à Long Point durant les migrations saisonnières. Les autres canards plongeurs qui séjournent à Long Point au printemps et à l'automne sont le Morillon à collier, le Grand et le Petit Morillon, le Petit Garrot et le Garrot à oeil d'or. La région est également une des plus importantes zones d'habitation du Canard colvert et du Canard noir du sud de l'Ontario.

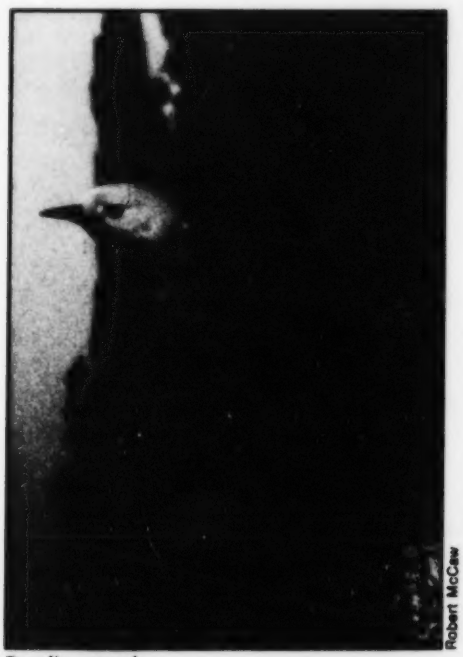

Paruline orangée

Un grand nombre d'autres oiseaux utilisent Long Point comme zone de repos et d'alimentation avant et après la traversée du lac Érié, à l'automne et au printemps. Plus de 330 espèces, soit 75 p. 100 de toutes les espèces répertoriées en Ontario, ont été observées sur la pointe. Cent trente-huit espèces y nichent, dont certaines espèces peu communes en Ontario comme le Râle élégant et la Sterne de Forster ainsi qu'une espèce rare, la Paruline orangée. Des chauves-souris et un grand nombre de danaïdes font également halte à Long Point durant leur migration vers le Sud.

Vingt-six espèces de reptiles et de batraciens vivent dans la région de Long Point, dont cinq espèces considérées comme « menacées » au Canada. Les marais, mares et crêtes de la péninsule leur fournissent de vastes refuges non perturbés ainsi que des lieux de reproduction. Long Point est une des rares aires de nidification connues au Canada pour la tortue-molle à épines et la couleuvre royale.

D'après certaines découvertes archéologiques récentes, l'occupation de la région par l'homme remonterait environ à l'an 750. La Long Point Company, à qui appartenait environ le quart de la superficie de la pointe depuis 1866, utilisait surtout le site pour la chasse au canard; cette entreprise a préservé la plus grande partie de ce qui reste encore à l'état naturel de nos jours. En 1980, une partie de Long Point a été désignée réserve nationale de faune.

Les sols sableux de Long Point sont très sensibles à toute perturbation. Lorsque la couverture végétale protectrice est enlevée, les sols sous-jacents sont exposés à l'érosion causée par le vent et l'eau. Pour réduire les risques d'érosion, l'accès à la région et le genre de véhicules autorisés doivent être restreints. Il s'exerce des pressions constantes pour l'aménagement de sites récréatifs, particulièrement autour de la

baie Inner où des promoteurs offrent de plus en plus d'installations pour l'hébergement et la navigation de plaisance.

La station ornithologique de Long Point est une station de recherche permanente située à l'endroit le plus élevé de la pointe et gérée par des naturalistes amateurs et professionnels; elle a déjà publié de nombreuses études scientifiques sur les oiseaux migrateurs et sur le baguage des oiseaux migrateurs. De 1960 à 1988, le groupe a fixé une bague sur plus de 250 000 oiseaux de 260 espèces différentes.

En 1988, le Bluff's Hunting Club, qui payait des droits de chasse à la pointe depuis 1919, a créé un fonds de recherche sur la sauvagine et sur les zones humides de Long Point (Long Point Waterfowl and Wetlands Research Fund). Le fonds vise à encourager et à financer la recherche dans le but de mieux protéger et aménager les zones humides du sud de l'Ontario. Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, le Service canadien de la faune et la station ornithologique de Long Point siègent au comité de gestion du fonds.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Long Point 1982	Ontario 42°35'N; 80°15'O	13 730	Fédéral, Provincial, Privé	Crête de sable longue et mince de 32 km s'avançant dans le lac Érié. Variété d'habitats : dunes, marais profonds et peu profonds, savanes et boisés.	Réserve nationale de faune (3 250 ha) Réserve de l'homme et la biosphère Parc provincial à l'extrémité ouest	Installations pour visiteurs et camping dans parc provincial; tour d'observation et sentiers dans réserve nationale de faune Big Creek. Utilisation restreinte des terres privées et autres terres fédérales.

Refuges d'oiseaux migrateurs du sud de la baie James

La baie James, un prolongement d'eau peu profonde de la baie d'Hudson à son extrémité sud-est, est une des plus importantes haltes du Nord pour les oiseaux de rivage et les oiseaux d'eau migrateurs qui vont se reproduire dans l'Arctique, et elle n'est égalée que par le delta de la rivière Copper, par la baie Bristol en Alaska et par la partie supérieure de la baie de Fundy pour les oiseaux de rivage seulement. Le parc provincial Polar Bear (décrit ci-après), situé au nord-ouest de la baie James, permet d'assurer la protection d'une importante colonie de Petites Oies des neiges qui nichent à cet endroit ainsi que d'autres oiseaux nicheurs. Plus au sud, les grandes vasières et les marais côtiers qui longent la baie sur la rive ontarienne fournissent une abondante faune invertébrée que les oiseaux de rivage consomment pour rétablir leurs réserves de protéines et de gras avant de reprendre leur long vol vers le nord au printemps et vers le sud à l'automne. Des zones de grande importance pour les oiseaux de rivage, situées au nord et au sud de la rivière Albany, ne sont pas encore protégées par la loi, mais elles ne courent heureusement aucun danger immédiat.

Plusieurs refuges d'oiseaux migrateurs sont établis depuis longtemps au sud de la baie James, sur l'île Akimiski, à la baie Boatswain (en territoire québécois) et à la baie Hannah et la rivière Moose, du côté ontarien de la limite provinciale. Les refuges d'oiseaux migrateurs de la baie Hannah et de la rivière Moose sont composés de vasières, de marais intertidaux, de marais marécageux, de tourbières basses et de tourbières hautes, et ils ont été déclarés sites Ramsar surtout à cause de leur rôle d'aire de repos où un grand nombre de Petites Oies des neiges (jusqu'à 75 000 à la fois), de Bernaches du Canada et de canards barboteurs s'arrêtent à la fin de l'automne. Le site accueille également un nombre important de canards plongeurs pélagiques, dont les macreuses, les Grands et Petits Morillons et les becs-scies.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Refuges d'oiseaux migrateurs du sud de la baie James 1987	Ontario 51°20′N; 79°31′O et 51°20′N; 80°25′O	25 290	Provincial	Vasières, marais intertidal, prairie marécageuse surélevée, tourbières basses et tourbières hautes.	—	Aucune installation pour visiteurs.

Parc provincial Polar Bear

Le parc provincial Polar Bear est le deuxième site Ramsar du Canada en importance, et il comprend 2,6 millions d'hectares. Il s'étend dans la plaine côtière bordant la baie d'Hudson et la baie James, et il est formé d'un groupe de crêtes érodées et parsemées d'étangs, de marais, de tourbières hautes et de tourbières basses. Presque les trois quarts du parc sont des zones couvertes d'eau libre ou de matière organique variant d'humide à saturée. La toundra qui pousse dans la partie nord-ouest du parc est la toundra la plus méridionale du monde, et on y trouve des plantes typiques des zones nordique et même de l'Extrême-Arctique. À marée haute, les lagunes et les marais côtiers reçoivent des intrusions d'eau salée. Les battures varient de 1 à 5 km de largeur à marée basse.

G.W. Beyersbergen

Barge hudsonienne

Le parc provincial Polar Bear accueille régulièrement des centaines de milliers de canards, d'oies et bernaches, et de cygnes. Une colonie comptant plus de 50 000 couples de Petites Oies des neiges niche au cap Henrietta Maria, à l'extrémité nord-est du parc. Durant la migration, la population entière de Petites Oies des neiges du bassin Foxe, évaluée à plus d'un million d'oiseaux, utilise les marais qui longent la côte ouest de la baie James. On estime que toute la population de petites Bernaches du Canada des steppes à hautes herbes (environ 200 000 oiseaux), la moitié de la population de Bernaches

cravants de l'Atlantique (de 100 000 à 150 000 en tout) et des milliers de Canards pilets, de Canards noirs et de Sarcelles à ailes vertes s'arrêtent au parc.

Pendant la migration des oiseaux de rivage, les basses- terres accueillent également une bonne partie de la population de Bécasseaux maubèches du centre de l'Arctique et toute la population de Barges hudsoniennes. On a déjà compté plus de 20 000 oiseaux de rivage dans les limites du parc, et un nombre encore plus grand d'oiseaux de rivage y passent; beaucoup d'entre eux ne s'y arrêtent que quelques jours.

Un grand nombre d'espèces typiques des régions arctiques viennent se reproduire dans le parc provincial Polar Bear, qui se trouve à la limite sud de leur aire de reproduction, notamment le Huart du Pacifique, le Canard kakawi, le Cygne siffleur, le Pluvier doré d'Amérique, le Lagopède des saules et la Petite Oie des neiges.

En été, les ours blancs utilisent le site comme aire de repos, d'où le nom du parc. Au printemps, lorsque les glaces se rompent, les ours descendent sur la côte et se rassemblent sur les promontoires, les brisants, les bas de plage et les îles éloignées de la côte. Jusqu'à la moitié de tous les ours blancs de l'Ontario passent l'été dans la région.

Le parc provincial Polar Bear est également l'habitat du caribou, de l'orignal et d'un certain nombre d'animaux à fourrure comme le castor, le rat musqué, la loutre et le vison. La côte est fréquentée par le morse, le phoque barbu, le béluga et occasionnellement par le narval.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Parc provincial Polar Bear 1987	Ontario 50°55'N; 87°00'O. 54°00'N; 82°15'O.	2 408 700	Provincial	S'étend dans la plaine côtière bordant la baie d'Hudson et la baie James. Crêtes érodées, parsemées d'étangs, de marais, de tourbières hautes et de tourbières basses. Toundra la plus au sud dans le monde.	–	Accessible par avion seulement. Il y a cinq zones où les avions peuvent se poser et le camping est permis.

Réserve nationale de faune du lac Saint-François

Le fleuve Saint-Laurent était autrefois bordé de marais sur la plus grande partie de sa longueur. Beaucoup de ces marais ont été drainés et asséchés ou isolés par des digues construites pour empêcher l'écoulement des eaux ou améliorer la navigabilité du fleuve. Les marais du lac Saint-François, peu éloignés de Montréal en amont, forment une des plus grandes régions de marais riverains n'ayant pas encore été délibérément transformées, bien que le régime hydrologique du fleuve ait été modifié par la construction de la voie maritime du Saint-Laurent et surtout par les barrages hydro-électriques, particulièrement le barrage Saunders à Cornwall.

Les marais d'eau douce sont généralement des aires de nidification plus importantes pour les oiseaux d'eau autres que les canards nicheurs. Le lac Saint-François ne fait pas exception à cette règle, mais il est l'hôte d'un petit

nombre de Canards pilets, de Canards chipeaux et de Morillons à tête rouge qu'il est inhabituel de rencontrer dans l'est du Canada. (Le Canard chipeau et le Morillon à tête rouge sont tous deux apparus au cours des trente dernières années, peut-être suite à l'introduction délibérée d'un petit nombre de chacune de ces espèces dans le nord de l'État de New York.)

À l'automne, le lac Saint-François est une importante halte migratoire pour le Morillon à tête rouge, le Petit Morillon et le Grand Morillon; ce dernier, relativement rare à cet endroit, provient principalement de l'est du Canada, alors que les deux autres espèces viennent du Nord-Ouest.

La voie maritime du Saint-Laurent est une artère fluviale débordante d'activités et ouverte à l'année. Le passage des navires près de la réserve nationale de faune du lac Saint-François constitue un risque permanent en raison des possibilités de déversement de pétrole ou d'autres matières toxiques. Heureusement, elle a été épargnée jusqu'à maintenant.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune du lac Saint-François 1987	Québec 45°02'N; 74°29'O	2 214	Fédéral	Grand marais et marécage d'eau douce.	—	Sentier, tour d'observation, kiosque d'information.

Réserve nationale de faune de Cap Tourmente

La zone humide de Cap Tourmente a été la première que le Canada a fait inscrire sur la Liste des zones humides d'importance internationale. Ses marais maritimes et ses prairies inondées sont célèbres parce qu'ils servent de principale halte migratoire automnale et printanière à la majeure partie de la population mondiale des Grandes Oies des neiges.

Michel Brosselin

Grandes Oies des neiges

Le site de Cap Tourmente a été acquis par le gouvernement du Canada en 1969 et désigné réserve nationale de faune en 1978. Il est composé de quatre éléments physiographiques : marais intertidal, marais côtier, plaine côtière et plateau.

Une des grandes caractéristiques de Cap Tourmente est la grande diversité de sa flore. Près de 700 espèces de plantes y ont été recensées. Cap Tourmente est le site connu le plus au nord pour de nombreuses plantes aquatiques et terrestres, dont plusieurs sont considérées comme rares au Québec et au Canada.

Le site constitue la plus importante zone de repos et d'alimentation de la population de Grandes Oies des neiges durant sa migration d'automne. Au début du XX^{e} siècle, il ne restait plus que 3 000 Grandes Oies des neiges et l'espèce était en danger de disparition. De nos jours, leur population compte plus de 300 000 oiseaux. Les Grandes Oies des neiges vont se reproduire dans les îles de l'est de l'Arctique au Canada, et elles hivernent dans les marais du littoral atlantique des États-Unis, du New Jersey à la Caroline du Nord. Durant la migration d'automne, presque toute la population s'arrête au Cap Tourmente pour se nourrir de graminées, de carex et des rhizomes de massette américaine enterrés dans les vasières. En octobre, on dénombre jusqu'à 50 000 magnifiques Grandes Oies des neiges en même temps dans les vasières et les marais. Des milliers de canards font également halte au Cap Tourmente en automne.

En mars, les oies quittent leur aire d'hivernage et se dirigent vers le fleuve Saint-Laurent au nord, où elles séjournent pendant 6 à 8 semaines avant de s'envoler vers leur aire de reproduction à la fin de mai. Durant la migration printanière, les Grandes Oies des neiges ne se rassemblent pas exclusivement au Cap Tourmente; elles utilisent également des marais côtiers et des prairies occupant une bande d'environ 400 km le long du fleuve Saint-Laurent. Comme leur population ne cesse de s'accroître, elles ont besoin chaque année d'une plus grande superficie pour se nourrir.

Les basses terres de Cap Tourmente servent d'habitat pour le Canard noir, le Canard colvert, le Canard pilet, la Sarcelle à ailes bleues et la Sarcelle à ailes vertes, le Canard siffleur d'Amérique, le Canard souchet, le Canard branchu et de nombreux autres oiseaux, dont certaines espèces rares comme le Faucon pèlerin et le Bruant à queue aiguë. Plus de 250 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site de Cap Tourmente.

Plus de 30 espèces de mammifères habitent ou visitent la région. Les espèces les plus communes sont le rat musqué, le castor, la marmotte commune, le renard roux et le lièvre d'Amérique.

Quand Samuel de Champlain naviguait sur le fleuve Saint-Laurent en 1608, il a donné le nom de Cap de Tourmente au promontoire qui surplombe le site en raison des tempêtes qui s'élevaient au moindre vent. En 1626, il a fait construire une habitation et une étable où se trouve de nos jours la Maison de la faune, centre administratif de la réserve nationale de faune de Cap Tourmente. Cette réserve accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs, surtout durant la période migratoire automnale lorsque de spectaculaires troupeaux de Grandes Oies des neiges y sont rassemblés.

Cap Tourmente est situé près de l'extrémité aval de la zone densément peuplée et fortement industrialisée de la vallée du Saint-Laurent, et les polluants présents dans l'environnement (rejetés dans l'air et dans l'eau) présentent une menace constante pour la faune et les habitats fauniques de la région.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune de Cap Tourmente 1981	Québec 47°04′N; 70°48′O	2 230	Fédéral	Marais intertidal, marais côtier, plaine côtière et plateau de forêt mixte, le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent.	—	Deux centres d'accueil, programme d'interprétation, sentiers. Chasse contrôlée.

Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte

La plupart des marais longeant la rive sud de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent ont été aménagés pour la culture du foin ou le pâturage du bétail. (Le climat local est trop rude pour la culture des céréales ou pour une agriculture plus intensive.) Une partie de la réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte est une prairie côtière qui a été aménagée, mais la partie la plus importante pour la faune reste le vaste marais intertidal. Les populations reproductrices de Canards noirs, qui font actuellement l'objet d'un important projet de recherche à long terme, et les Eiders à duvet qui nichent sur les îles voisines élèvent leurs petits dans les zones intertidales de la réserve nationale de faune.

Le site est une halte migratoire pour un grand nombre de Bernaches du Canada, de Grandes Oies des neiges, de Bernaches cravants de l'Atlantique et de canards, surtout au printemps. Les oiseaux fréquentent beaucoup moins ce site que ceux qui se trouvent plus à l'ouest, mais il importe de s'occuper des représentants des troupeaux de sauvagine de l'est du Canada, dont bon nombre doivent vivre dans des conditions relativement pénibles la plus grande partie de l'année.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte 1987	Québec 48°01'N; 69°20'O	1 927	Fédéral, Provincial	Vaste marais intertidal; prairie côtière.	—	Centre d'accueil et programme d'interprétation saisonniers, sentiers, kiosque d'information.

Baie de Shepody et Mary's Point

Les vasières et les marais maritimes situés à la tête de la baie de Fundy forment une des plus importantes zones de repos et d'alimentation pour les oiseaux de rivage de l'est de l'Amérique du Nord. Quatre sites Ramsar sont situés dans la région. Deux d'entre eux, la baie de Shepody et Mary's Point, sont tellement rapprochés l'un de l'autre qu'il vaut mieux les traiter ensemble. Ils ont été désignés conjointement en 1987 comme la première réserve canadienne pour les oiseaux de rivage à faire partie du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental. En mars 1989, Mary's Point a été officiellement jumelée à une nouvelle réserve nationale établie sur le littoral du Suriname, dans le nord-est de l'Amérique du Sud.

Les grandes vasières et la berge graveleuse de Mary's Point attirent un grand nombre d'oiseaux de rivage, et surtout les Bécasseaux semipalmés dont les troupeaux s'élèvent à plus de 200 000 oiseaux à une certaine période en fin d'été. Comme le roulement est considérable et assez rapide, on estime que plusieurs millions de Bécasseaux semipalmés passent à cet endroit entre la fin de juillet et le début de septembre. Mary's Point accueille également des nombres particulièrement élevés de Bécasseaux minuscules, de Bécasseaux roux, de Pluviers argentés et de Bécasseaux maubèches, en plus de troupeaux plus modestes d'au moins quinze autres espèces.

La principale attraction de cette zone pour les oiseaux de rivage est la grande réserve alimentaire présente en

fin d'été, dont une quantité extraordinaire de crevettes fouisseuses *Corophium volutator*. La baie de Fundy est le seul endroit en Amérique du Nord où l'on trouve ce type de crevettes, qui est par contre répandu sur les vasières du littoral européen de l'océan Atlantique. Le rassemblement des Bécasseaux semipalmés à cet endroit au moment où le nombre de crevettes fouisseuses est à son maximum est un signe que le passage migratoire des oiseaux est souvent relié très étroitement à la présence de quantités exceptionnelles d'aliments. Dans l'optique de la conservation de la nature, il est obligatoire de s'assurer que ces précieuses ressources alimentaires ne sont pas détruites ou endommagées par les activités humaines, car elles sont irremplaçables dans la plupart des cas. Si les Bécasseaux semipalmés ne pouvaient pas absorber les protéines et la matière grasse nécessaires dans la baie de Fundy, ils seraient incapables de faire le long vol sans escale vers le Sud au-dessus de l'océan Atlantique, qui les amène au Suriname et à d'autres refuges situés sur le littoral nord de l'Amérique du Sud.

Il existe de grandes vasières intertidales dans d'autres parties de la baie de Shepody qui sont également fréquentées par de nombreux oiseaux de rivage, et les déplacements entre les sites sont nombreux et déterminés par le cycle des marées. Durant la migration du printemps, les marais salants qui entourent la baie accueillent plusieurs centaines de Bernaches du Canada et de Canards noirs ainsi que des troupeaux moins importants de Sarcelles à ailes vertes et de Canards pilets, mais les troupeaux les plus importants à cet endroit au printemps se composent de macreuses et d'Eiders à duvet.

Robert McCaw

Bécasseaux semipalmés à Mary's Point

Les études techniques ont désigné des emplacements possibles dans cette zone pour l'exploitation de l'énergie marémotrice à la tête de la baie. L'aspect économique ne favorise pas la réalisation de ce projet, mais il constitue toujours une menace pour l'avenir de la baie de Shepody et de Mary's Point.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Baie de Shepody 1987	Nouveau-Brunswick 45°47′N; 65°35′O	12 200	Provincial	Grande baie maritime à la tête de la baie de Fundy et grandes vasières intertidales ainsi que plages de sable et de gravier et marais salant.	Réserve pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental (avec Mary's Point)	Borde Mary's Point (plate-forme d'observation). Installations pour visiteurs au parc provincial The Rocks.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Mary's Point 1982	Nouveau-Brunswick 45°44′N; 64°45′O	1 200	Fédéral, Provincial	Grande étendues de vasières, grande plage de sable-gravier et pointe surélevée avec récif rocailleux et marais salants.	Réserve nationale de faune (107 ha) Réserve pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental (avec baie de Shepody)	Plate-forme d'observation, sentier.

Réserve nationale de faune de Chignecto

La réserve nationale de faune de Chignecto est formée de 600 ha de marais salants, parsemés de nombreux ruisseaux et canaux creusés par les marées, et de plus de 400 ha de zones d'eau douce qui renferment toutes sortes de plans d'eau comme les étangs formés dans les dolines et les petits lacs, y compris quelques cuvettes. Le site n'attire pas un nombre si extraordinaire d'oiseaux de rivage à la fin de l'été que Mary's Point, qui se trouve plus au sud de la baie de Chignecto, mais il est quand même important pour la sauvagine et pour d'autres oiseaux d'eau, surtout au printemps. Les espèces les plus nombreuses qui fréquentent le marais salant sont la Bernache du Canada (jusqu'à 6 000), le Canard noir, la Sarcelle à ailes vertes et le Canard pilet. Les zones d'eau douce attirent certains oiseaux d'eau qui viennent s'y reproduire ainsi que des oiseaux migrateurs de passage. On observe parfois des espèces rares dans la région comme le Canard chipeau, le Morillon à tête rouge et le Canard roux.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune de Chignecto 1985	Nouvelle-Écosse 45°48′N; 64°16′O	1 020	Fédéral	Deux types de zones humides : 600 ha de marais salants parsemés de nombreux ruisseaux et canaux; 420 ha de zones d'eau douce.	Refuge d'oiseaux migrateurs (433 ha)	Sentiers, plates-formes d'observation.

Baie sud du bassin Minas

Cette grande baie libre est entourée de hautes terres ondulées et parsemée de marais salants. Les battures étendues attirent de grands nombres d'oiseaux de rivage migrateurs comme le Bécasseau semipalmé, le Pluvier semipalmé, le Pluvier argenté, le Bécasseau roux et le Bécasseau minuscule. Au printemps et à l'automne, la baie accueille également de nombreux oiseaux d'eau comme la Bernache du Canada, le Canard noir et la Sarcelle à ailes vertes.

La construction éventuelle d'une ou de plusieurs centrales marémotrices pour la production d'électricité constitue depuis de nombreuses années une menace pour cette baie et d'autres zones situées dans la partie supérieure de la baie de Fundy. Les projets à cet égard n'ont pas encore dépassé l'étape

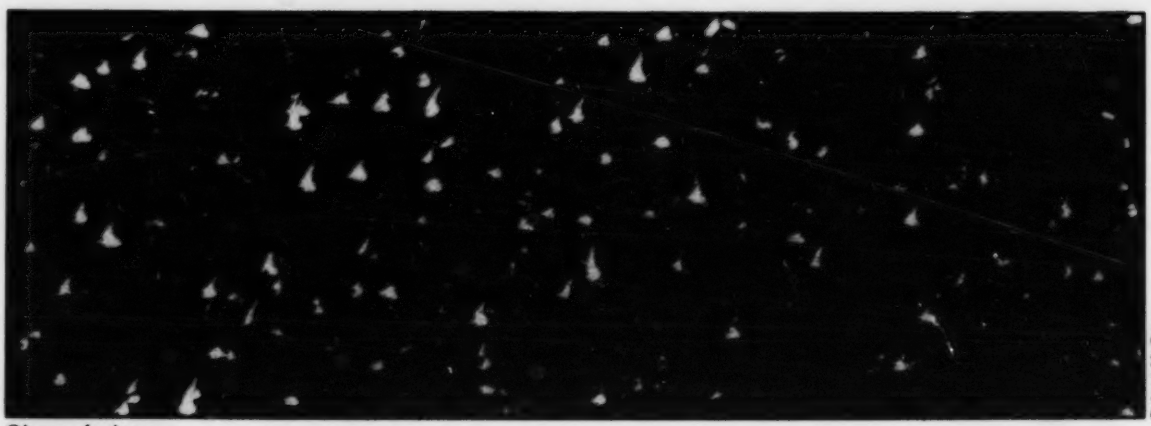

Robert McCaw

Oiseaux de rivage en migration

des études de faisabilité technique en raison des coûts de construction élevés qui rendraient le produit trop onéreux, même si la source d'électricité est perpétuellement renouvelable. Si l'on décide de construire un barrage, il semble que le bassin Minas serait l'endroit le plus approprié. Il est très difficile de prévoir dans quelle mesure et de quelle façon les variations du système hydrologique et le dépôt de limon conséquent nuiraient aux invertébrés qui habitent les vasières, mais il est probable que le bassin dont le débit serait canalisé pour passer à travers des turbines, entraînerait une productivité biologique inférieure.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Baie sud du bassin Minas 1987	Nouvelle-Écosse 45°13′N; 64°16′O	26 800	Fédéral, Provincial, Non transféré	Grande baie libre, entourée de hautes terres ondulées, et parsemée de marais salants. Grandes battures.	Réserve nationale de faune (144 ha) Réserve pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental	Installations pour visiteurs dans le parc provincial Evangeline Beach.

Partie extérieure de l'estuaire de Musquodoboit Harbour

Cette aire de protection de la faune de la Nouvelle-Écosse est formée de vasières intertidales et d'îles éparpillées derrière une crête littorale de sable. La zone intertidale renferme de grandes superficies de zostères marines (*Zostera*) et de nombreux invertébrés. La zostère marine et les animaux de l'endroit sont des aliments importants pour la sauvagine et les oiseaux de rivage. L'estuaire est une des principales haltes migratoires des Canards noirs et des Bernaches du Canada de l'Atlantique; il sert également d'aire d'hivernage pour 2 000 à 3 000 Canards noirs et pour 4 000 à 6 000 Bernaches du Canada. Il s'agit d'un modeste troupeau par rapport au nombre total des deux espèces, mais il importe de maintenir et d'accroître cette habitude d'hiverner au Canada pour ces groupes d'oiseaux, afin que les troupeaux ne dépendent pas entièrement des aires d'hivernage situées aux États-Unis et qui subissent pour la plupart des pressions humaines plus fortes sous forme d'envahissement et de pollution.

Les Pygargues à tête blanche qui résident dans l'estuaire constituent une attraction spéciale. La principale menace éventuelle pour ce site est le danger que l'érosion détruise le banc de sable qui sert de protection à l'estuaire.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Partie extérieure de l'estuaire de Musquodoboit Harbour 1987	Nouvelle-Écosse 44°42′N; 63°06′O	1 925	Provincial, Privé	Vasières intertidales, îles éparpillées, grandes superficies de zostères marines. Crête littorale de sable.	Parc provincial Martinique Beach (60 ha) Réserve de chasse Martinique Beach	Installations pour visiteurs dans le parc provincial.

Baie Malpèque

Les zones humides se trouvant sur le littoral ou à l'intérieur de l'Île-du-Prince-Édouard sont appuyées ou entourées par des terres agricoles qui sont généralement plus fertiles que les terrains adjacents situés à l'intérieur des terres, et elles abritent de nombreux oiseaux d'eau durant l'hiver et accueillent des oiseaux de passage. La réserve provinciale de la baie Malpèque est un des meilleurs refuges de la sauvagine sur l'île. Le nombre de Bernaches du Canada qui se rendent à l'île a augmenté considérablement au cours des trente dernières années. Jusqu'à 14 000 Bernaches du Canada s'arrêtent à la baie Malpèque au printemps, et 20 000 à l'automne. Les plus grands troupeaux de canards qui fréquentent l'île à l'automne comprennent 3 000 Becs-scies à poitrine rousse, 1 200 Grands Morillons et 1 500 Canards noirs.

On y trouve de grandes colonies de hérons et de cormorans nicheurs et beaucoup d'autres sortes d'oiseaux d'eau. Les oiseaux de rivage présents dans la baie n'ont pas été recensés en détail comme on l'a fait à plusieurs autres sites de l'île, mais il est établi que beaucoup d'espèces sont présentes à cet endroit et que certaines d'entre elles sont nombreuses.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Baie Malpèque 1988	Île-du-Prince-Édouard 46°32′N; 63°48′O	24 440	Fédéral, Provincial, Privé	Lagune protégée des tempêtes du golfe Saint-Laurent par les longues crêtes et dunes de sable du littoral.	Aire provinciale de gestion de la faune (316 ha)	Accès public aux terres provinciales seulement. Aucune installation pour visiteurs.

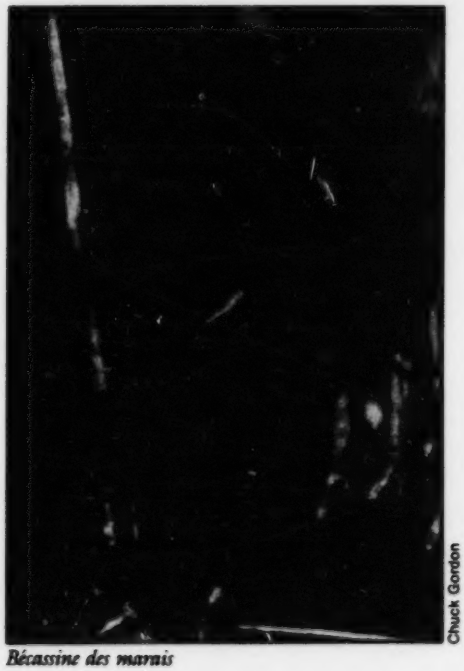

Chuck Gordon

Bécassine des marais

Estuaire de la rivière Grand Codroy

L'île de Terre-Neuve renferme un grand nombre de zones humides, mais la plupart d'entre elles se trouvent à l'intérieur des terres et présentent une faible productivité biologique. Le littoral est principalement rocheux et compte peu d'estuaires. L'un des plus productifs est l'estuaire de la rivière Grand Codroy, situé dans le sud-ouest. Il est protégé de la mer par un long cordon littoral végétatif, et de grandes superficies de zostères marines (*Zostera*) sont présentes sur les marécages intertidaux. Ici comme à d'autres endroits du littoral atlantique du Canada, la Bernache du Canada est la principale consommatrice de zostères, et l'on retrouve plutôt des Bernaches cravants plus au sud. Jusqu'à 3 000 Bernaches du Canada ainsi que 1 000 Canards noirs et Canards siffleurs d'Amérique s'arrêtent à l'estuaire à l'automne.

La zone de l'estuaire de la rivière Grand Codroy est un des endroits visités par Leslie M. Tuck lors de ses recherches sur la Bécassine des marais durant les années 50 et 60, et la Bécassine est toujours un des principaux résidents des marais. Beaucoup d'autres oiseaux de rivage sont présents dans les vasières, mais ils n'ont pas encore fait l'objet d'études exhaustives.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Estuaire de la rivière Grand Codroy 1987	Terre-Neuve 47°50'N; 50°18'O	925	Provincial	Estuaire protégé par un long cordon littoral végétatif. Grandes superficies de zostères marines dans les marécages intertidaux.	Zone provinciale de chasse interdite	Centre d'accueil saisonnier.

Old Crow Flats

Le site d'Old Crow Flats, au Yukon, possède une forme de relief unique, et il se compose d'une vaste plaine parsemée de plus de 2 000 lacs et étangs peu profonds. Les plans d'eau ont été formés par la fonte de blocs de glace présents sur le fond d'un ancien lac. La rivière Old Crow et ses affluents serpentent dans les marécages et, comme ils sont encaissés bien au-dessous du niveau général de la plaine, la plupart des lacs sont perchés. Les marécages sont entourés de chaînes de montagnes et de collines au nord, à l'est et au sud.

Pour un endroit si éloigné au nord (67° de latitude Nord), la productivité des lacs et des marais est exceptionnellement élevée. Les marais sont créés lorsque les bords des lacs engorgés de glace s'écroulent sous l'effet de l'érosion, causant ainsi de brusques variations dans le niveau de l'eau. Il se crée généralement un marais de carex, suivi de tapis flottants et, enfin, d'une grève de carex humides en avant-plage.

Old Crow Flats abrite de 200 000 à 300 000 spécimens de sauvagine durant la période de reproduction. Leur nombre s'accroît tout au long de l'été à mesure que les oiseaux viennent muer, se reposer et s'alimenter dans la plaine avant la migration d'automne. Les principales espèces de canards présentes sont le morillon, la macreuse, le Canard kakawi, le Canard pilet, la Sarcelle à ailes vertes et le Canard siffleur d'Amérique. Cette zone accueille également des cygnes, des huarts et des grèbes, mais un très petit nombre d'oies et bernaches. Durant les années de sécheresse dans les prairies, certains canards qui nichent habituellement dans le Sud, surtout le Canard pilet, se rendent tôt dans le Nord pour passer l'été et muer avant de migrer vers le Sud. Certains d'entre eux s'arrêtent à Old Crow Flats, tandis que d'autres vont en Alaska et dans les zones humides

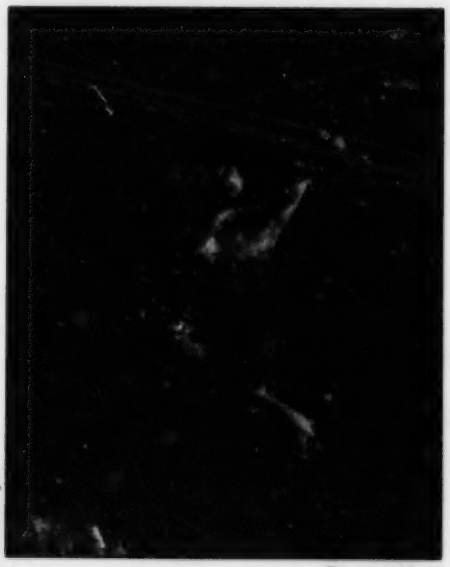

Richard Fyfe

Faucon pèlerin

du bassin du Mackenzie. Le Faucon pèlerin *anatum*, une espèce « en danger de disparition » dans tout le pays, se reproduit également dans cette zone.

La plus importante valeur économique d'Old Crow Flats est sa population de rats musqués. Les Loucheux qui habitent dans la région en capturent de 5 000 à 10 000 chaque année.

Old Crow Flats et la région environnante englobent quelques-uns des sites archéologiques les plus riches d'Amérique du Nord, et les artefacts découverts indiquent la présence d'habitations humaines à une époque très reculée. La région était un refuge exempt de glace durant la dernière période glaciaire, et de nombreux vestiges du Pléistocène indiquent qu'il s'agissait d'un milieu frais en forme de steppe à cette période.

La zone a été menacée par la construction possible de routes et l'installation de pipelines. Certains travaux d'exploration ont eu lieu pour découvrir du pétrole, mais la plaine a été très peu touchée jusqu'à présent par les activités industrielles.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Old Crow Flats 1982	Territoire du Yukon 67°34'N; 139°50'O	617 000	Fédéral	Vaste plaine lacustre de l'ère postglaciaire bordée de montagnes sur trois côtés et parsemée de plus de 2 000 lacs et étangs peu profonds.	–	Accessible par avion seulement. Aucune installation pour visiteurs.

Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière McConnell

Un refuge d'oiseaux migrateurs a été créé pour protéger une grande colonie de Petites Oies des neiges qui se reproduisent dans les marais côtiers et dans les prairies marécageuses intérieures entourant l'embouchure de la rivière McConnell, au sud de la localité d'Esquimo Point sur la rive ouest de la baie d'Hudson. L'endroit est également utilisé pour la reproduction par un nombre considérable de Bernaches du Canada et par de nombreux canards et oiseaux de rivage, mais ces derniers n'ont pas été recensés autant que les bernaches.

Près de 200 000 couples reproducteurs de Petites Oies des neiges ont été recensés dans la région et, après l'éclosion des oeufs au cours d'une bonne saison de reproduction, on a estimé qu'il pouvait y avoir jusqu'à 1,3 million d'oies qui s'alimentent sur le littoral de la région vers le nord et le sud ainsi que vers l'intérieur des terres. Les familles d'oies peuvent marcher de nombreux kilomètres à l'intérieur des terres à mesure que les oisons grossissent, car elles sont toujours à la recherche de bons pâturages.

Lorsque le refuge a été créé, presque toutes les oies de l'endroit se reproduisaient à l'intérieur de ses limites. Par contre, au cours des quelque vingt dernières années, un nombre croissant d'entre elles se sont dirigées vers des zones situées à l'extérieur du refuge. Cette tendance est due en partie à l'augmentation générale du nombre de Petites Oies des neiges qui se reproduisent dans la région arctique du Canada, mais elle est beaucoup plus attribuable au fait que les oies ont épuisé les graminées et le carex se trouvant à l'intérieur du refuge, si bien que les ressources alimentaires ne sont plus suffisantes pour alimenter un si grand nombre d'oiseaux. Les plantes les plus

convoitées ont presque disparu sur de grandes superficies, mais aux endroits où l'on a installé une protection métallique pour empêcher les oies de paître, la végétation s'est rétablie rapidement car la plus grande partie des plantes arctiques poussent sous le sol et peuvent se maintenir pendant de nombreuses années même si on ne les voit presque pas.

Cette tendance qu'ont les oies de surexploiter leurs ressources, une caractéristique tellement répandue chez les humains, est plus évidente à la rivière McConnell que dans de nombreuses autres colonies, mais on a également relevé ce phénomène dans la colonie beaucoup plus réduite de Petites Oies des neiges à la baie La Pérouse, située 230 km plus au sud. Il importe de connaître le rapport dynamique qui existe entre les oies (et les autres herbivores) et les plantes qui assurent leur survie.

De fait, il serait peu ou non pratique et sensé d'empêcher les oies de fréquenter une zone pour permettre à la végétation de se rétablir à la suite d'une surconsommation. La question toujours en suspens pour le site de la rivière McConnell est de déterminer s'il faut repousser les limites d'un refuge après que les oies les ont dépassées, et inclure peut-être des zones non encore utilisées par les oiseaux, ou s'il faut laisser les oies trouver leur propre solution sans accorder de protection supplémentaire. Dans les régions du Nord où les pressions exercées par les humains ne sont pas trop fortes à l'heure actuelle, cette mesure de laisser-faire peut s'avérer convenable. Dans le Sud où les oies peuvent entrer en concurrence avec l'exploitation agricole et d'autres activités humaines, il est probable que ces oiseaux ont besoin d'un appui de la part des organismes de conservation.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière McConnell	Territoires du Nord-Ouest 60°50′N; 94°20′O	32 800	Fédéral	Grands marais et battures le long des côtes, pénétrant de 3 à 8 km à l'intérieur des terres. Nombreux lacs plus à l'intérieur.	—	Accessible par avion seulement. Aucune installation pour visiteurs.

Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud

Le golfe de la Reine-Maud est le plus grand refuge d'oiseaux migrateurs au Canada et le plus grand site Ramsar : ses 6,3 millions d'hectares représentent presque la superficie de l'Irlande. Le paysage se compose principalement d'une plaine généralement uniforme qui s'étend sur une distance d'environ 135 km vers le Sud à partir du littoral du golfe de la Reine-Maud. Cette plaine est parsemée de nombreux lacs et étangs.

La végétation se compose de prairies humides riches en carex et de toundras marécageuses dans les zones basses, tandis que sur les terres hautes, on

G.W. Bayersbergen

Oie de Ross

trouve des communautés végétales clairsemées de lichens, de mousses et de plantes vasculaires.

Le refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud a été établi en 1961 pour protéger le seul territoire de nidification de l'époque pour les Oies de Ross et les zones de repos et d'alimentation pour le plus grand nombre d'oies regroupées en un seul lieu en Amérique du Nord. Plus de 90 p. 100 de la population mondiale des Oies de Ross et 8 p. 100 de la population canadienne de Petites Oies des neiges nichent dans les colonies éparpillées sur l'ensemble du territoire du refuge. En juin 1988, le refuge abritait environ 178 000 Oies de Ross et 275 000 Petites Oies des neiges, comparativement aux nombres respectifs de 91 000 et 106 000 en 1982. Le refuge est également fréquenté pour la nidification et la mue par des populations moins importantes de Bernaches du Canada, d'Oies rieuses, de Bernaches cravants de l'Atlantique, de Bernaches noires et de Cygnes siffleurs. La plupart des oies et bernaches arrivent au site à la fin de mai, muent sur les lacs et les rivières situés à l'intérieur des terres et quittent la zone à la fin d'août ou au début de septembre.

Les autres espèces d'oiseaux d'eau qui viennent dans la région pour se reproduire sont notamment le Canard kakawi, l'Eider à tête grise, le Pluvier doré, le Pluvier argenté et le Bécasseau semipalmé, ainsi que plusieurs autres espèces d'oiseaux de rivage, de goélands et mouettes et de huarts. Le Faucon pèlerin *tundrius* (désigné comme une espèce « en danger de disparition » en Amérique du Nord) se classe au troisième rang des oiseaux de proie les plus répandus dans la région.

Le refuge est également l'aire de vêlage d'une partie du troupeau de caribous de l'île Bathurst (100 000 bêtes en 1988), et il abrite environ 10 000 boeufs musqués. Les phoques annelés sont présents dans les eaux environnantes.

En 1769, Samuel Hearne a été le premier Blanc à explorer la zone du site Ramsar actuel lorsqu'il était à la recherche de la rivière Coppermine. Il a été le premier à signaler l'Oie de Ross en 1770 lorsqu'il en a observé de grands troupeaux près de la rivière Perry. Cette zone de nidification est restée inexplorée jusqu'en 1938, date où elle a été redécouverte par Angus Gavin, un chef de poste employé par la Compagnie de la baie d'Hudson.

Il n'existe actuellement aucun conflit connu relatif à l'utilisation des terres dans la région.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud 1982	Territoires du Nord-Ouest 67°00′N; 100°30′O	6 278 200	Fédéral	Plaine généralement uniforme s'étendant sur environ 135 km à partir du golfe de la Reine-Maud. Prairies humides et toundra marécageuse; plaines valonneuses parsemées de nombreux lacs et étangs.	–	Accessible par avion seulement. Aucune installation pour visiteurs.

Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper

Le refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper se trouve sur la grande plaine de la Koukdjuak, sur la Terre de Baffin, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'une grande basse terre riche en carex qui occupe une superficie de 815 900 ha sur les rives sud-est du bassin de Foxe. L'absence de relief sur la plaine et le grand écart des marées dans le bassin contribuent à former des marécages qui peuvent s'étendre sur une distance de 15 km à marée basse. La vaste plaine marécageuse, parsemée de lacs ronds peu profonds et de marécages circulaires, est drainée par de nombreux petits ruisseaux paresseux. Les berges soulevées s'étendant de 25 à 80 km à l'intérieur des terres constituent la limite est de la zone.

La grande plaine de la Koukdjuak accueille la plus grande colonie d'oies sauvages au monde. Durant la période de la mue en juillet et en août, plus d'un million d'entre elles sont dispersées dans la plaine, et il s'agit surtout de Petites Oies des neiges. Jusqu'à 228 000 couples de Petites Oies des neiges, soit environ le tiers de tous les couples reproducteurs canadiens, ont niché dans la grande plaine ces dernières années après que la couverture de neige soit disparue au début de juin. La nidification est faible ou inexistante les années où la couverture de neige se maintient plus longtemps; ce fut principalement le cas en 1972. Les Petites Oies des neiges commencent à arriver au site entre le milieu et la fin de mai, et elles nichent à la mi-juin. Après l'éclosion des oeufs à la mi-juillet, les adultes et les oisons se dispersent lorsqu'un grand nombre d'entre eux se dirigent vers les zones d'alimentation situées à l'intérieur des terres. Elles commencent à migrer vers le Sud entre le début et le milieu de septembre.

G.W. Beyersbergen

Phalarope roux

La Bernache du Canada, la Bernache cravant de l'Atlantique, le Canard kakawi et l'Eider à tête grise sont aussi présents en grand nombre pendant la saison de nidification. Au cap Dominion, l'endroit situé le plus à l'ouest de cette zone, on pouvait trouver le cinquième des Bernaches cravants qui hivernent sur le littoral atlantique des États-Unis, soit de 100 000 à 150 000 oiseaux et même parfois en proportion supérieure, quoique le nombre recensé en juillet 1989 fût beaucoup moins élevé. Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage se reproduisent également sur le site, dont un grand nombre de Phalaropes roux. De nombreux caribous fréquentent le site en été avant de migrer vers leur habitat d'hiver situé dans le nord-nord-ouest de la Terre de Baffin.

Il n'existe actuellement aucun projet d'utilisation des terres ou d'autres activités humaines dans cette zone.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Refuge d'oiseaux migrateurs de Dewey Soper 1982	Territoires du Nord-Ouest 66°10′N; 74°00′O	815 900	Fédéral	Grande basse terre riche en carex, dans la grande plaine de la Koudjuak longeant le bassin de Foxe. Vastes battures; plaine marécageuse parsemée de lacs peu profonds.	—	Accessible par avion seulement. Non-autochtones doivent détenir permis d'accès et d'utilisation des terres. Aucune installation pour visiteurs.

Basses terres de Rasmussen

Les zones humides et la faune des basses terres de Rasmussen étaient fort peu connues avant le début des années 70, et l'on a constaté leur importance lors d'études menées pour établir le trajet possible d'un gazoduc qui passerait au sud de l'île Somerset et de la péninsule Boothia. Cette zone uniforme et mal drainée a émergé de la mer à une époque comparativement récente lorsque les glaces ont reculé vers le Nord au cours de la dernière glaciation. Les basses terres renferment un très grand nombre de lacs et d'étangs très petits qui attirent tout particulièrement le Cygne siffleur, et environ 6 p. 100 de la population canadienne de cet oiseau s'est reproduit à cet endroit en 1976.

Un nombre élevé et croissant d'Oies rieuses et de Petites Oies des neiges passent également l'été dans la région, mais on n'a pas relevé la présence de grandes colonies de reproducteurs. On estime qu'environ un demi-million d'oiseaux de rivage peuvent séjourner à cet endroit durant l'été. Il faut mener d'autres études détaillées, car les basses terres peuvent très bien être le principal lieu de reproduction de plusieurs espèces. (On en connaît beaucoup moins sur la répartition des oiseaux de rivage et des canards dans l'Arctique que sur celle des oies et bernaches.)

Le projet d'exploitation du gaz dans l'Arctique désigné sous le nom de projet Polar Gas a permis de faire connaître les basses terres de Rasmussen, mais il semble improbable qu'un pipeline sera installé à cet endroit de l'Arctique qui jouit d'une absence presque inégalée d'activité humaine.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Basses terres de Rasmussen 1982	Territoires du Nord-Ouest 68°40′N; 93°00′O	300 000	Fédéral	Zone uniforme et mal drainée, émergée de la mer à une époque récente. Renferme un grand nombre de petits lacs et étangs.	–	Accessible par avion seulement. Non-autochtones doivent détenir permis d'accès et d'utilisation des terres. Aucune intallation pour visiteurs.

G.W. Beyersbergen

Eider à tête grise

Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass

Polar Bear Pass est une oasis de zone humide dans la région sèche de l'Extrême-Arctique. Situé sur l'île Bathurst, dans les Territoires du Nord-Ouest, le site occupe une superficie de 262 000 ha entre le passage Goodsir à l'est et le passage Bracebridge à l'ouest.

Le col est une vallée de 5 km de large et de 20 km de long qui est bordée au nord et au sud par des collines arrondies de calcaire et de grès. Le sol de la vallée est parsemé de nombreux lacs et étangs nordiques entourés de prairies marécageuses qui sont riches dans ce contexte arctique.

Le dégel qui survient habituellement au début de juin dégage un sol riche en matières nutritives dans les zones basses, ce qui favorise l'apparition de prairies marécageuses luxuriantes recouvertes de graminées et de carex et parsemées de mousses, de lichens et de plantes à fleurs. Plus de 65 espèces de plantes à fleurs, 182 espèces de lichens et 112 espèces de mousses ont été observées dans le site. Les insectes qui résistent à l'hiver sont libérés à la fonte des neiges le printemps, et ils constituent une importante ressource alimentaire pour les oiseaux de rivage comme le Bécasseau maubèche, le Pluvier argenté, le Bécasseau sanderling et d'autres espèces. Un grand nombre de ces oiseaux de rivage reproducteurs passent l'hiver ailleurs que dans l'hémisphère occidental, comme en Europe occidentale et en Afrique du Nord.

Cinquante-quatre espèces d'oiseaux ont été enregistrées au col Polar Bear, y compris trente dont on sait qu'elles y nichent, comme l'Eider à tête grise, le Canard kakawi, le Huart à gorge rousse, la Grande Oie des neiges, la Bernache cravant de l'Atlantique, le Lagopède des rochers, le Harfang des neiges, le Goéland bourgmestre et trois espèces de labbes. La Bernache cravant, la Grande Oie des neiges et d'autres espèces ne peuvent nicher lorsque le dégel est retardé. Le col Polar Bear constitue également une importante zone de repos et d'alimentation pour plusieurs espèces d'oiseaux avant leur départ au printemps pour les aires de repos ou avant le début de leur migration vers le Sud. Les premières oies et bernaches migratrices arrivent au col vers la dernière semaine de mai, et la migration d'automne commence vers la mi-août.

La Bernache cravant de l'Atlantique niche sur l'île Bathurst et ailleurs dans les îles de la Reine-Élisabeth situées plus à l'est, mais elle se rend en Irlande pour l'hiver en passant par l'Islande et le nord-ouest de l'Écosse. À la suite d'un accord conclu en 1989 avec les gouvernements de l'Irlande du Nord et de l'Irlande, la réserve nationale de faune de Polar Bear Pass a été jumelée avec les réserves naturelles de Strangford Lough, au sud de Belfast, et de Dublin Bay. Il est étrange d'observer ces oies et bernaches en provenance de lieux de reproduction si éloignés et nageant de façon insouciante à quelques mètres des résidents de Dublin qui se promènent avec leurs enfants et leurs chiens le long de la rive.

Le col tient son nom des ours blancs qui traversent la vallée entre mars et novembre, mais c'est en août et en septembre qu'ils sont le plus nombreux. Cet endroit attire plus de boeufs musqués que n'importe où ailleurs sur l'île Bathurst. Le loup arctique, le lièvre arctique et le caribou de Peary fréquentent également le col. La population de caribous a déjà été assez grande pour survivre à la chasse annuelle des Inuit de Resolute Bay, mais elle a tellement décliné qu'on la considère actuellement comme « menacée ». La population de renards arctiques est élevée la plupart du temps, surtout lorsque les divers lemmings sont très nombreux. Le phoque annelé et le morse fréquentent les eaux avoisinantes. Le morse s'arrête à la péninsule Brooman pour aller à terre.

Nom et année de création	Endroit (lat.-long.)	Superficie (hectares)	Propriété	Description du site	Autres désignations	Accès/ Installations
Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass 1982	Territoires du Nord-Ouest 75°43′N; 98°40′O	262 400	Fédéral	Vallée de 20 km parsemée de nombreux lacs et étangs nordiques entourés de riches prairies marécageuses.	—	Accessible par avion seulement. Non-autochtones doivent détenir permis d'accès et d'utilisation des terres. Aucune installation pour visiteurs.

Le Canada et la protection des zones humides internationales

En plus de signer la Convention de Ramsar, le gouvernement canadien a montré de nombreuses façons qu'il s'intéressait à la conservation des zones humides dans le monde entier. Le Canada était déjà un membre national du Bureau international de recherche sur les oiseaux d'eau et les zones humides (BIROE). Le Service canadien de la faune a été l'hôte en 1982 d'une réunion du BIROE à Edmonton, en Alberta, qui a donné l'impulsion à la conservation des zones humides dans l'hémisphère occidental en regroupant des scientifiques et des administrateurs de nombreux pays pour chercher à désigner conjointement les zones humides les plus importantes, celles qui étaient les plus menacées et le meilleur moyen de garantir leur avenir. Les actes de la réunion ont été publiés et renferment un grand nombre de renseignements précieux. Le Service canadien de la faune a été l'un des promoteurs d'une grande étude conçue à Edmonton et qui a amené la publication, en 1986, d'un répertoire des zones humides néotropicales (rédigé par D. A. Scott et M. Carbonell et publié conjointement par le BIROE et par l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles) avec l'aide financière de plusieurs autres organismes, dont le Service canadien de la faune. L'établissement du répertoire a ouvert la voie à d'autres travaux. Un grand nombre de renseignements supplémentaires ont été recueillis depuis 1986 concernant les zones humides situées dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Un facteur encore plus important est le fait qu'on s'est employé véritablement à protéger les zones humides dans de nombreux pays de cette région.

G.W. Beyersbergen

Huarts du Pacifique sur les vastes lacs de la toundra

Le Canada a également contribué à la protection des zones humides en proposant la création d'un réseau de refuges d'oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental afin de relier les sites de différents pays qui sont fréquentés par de grandes populations d'oiseaux de rivage. Le Service canadien de la faune s'est joint à plusieurs autres organismes gouvernementaux et non

gouvernementaux pour promouvoir ce réseau, qui comprend les sites Ramsar de Mary's Point, au Nouveau-Brunswick, et de la baie sud du bassin Minas, en Nouvelle-Écosse. En 1989, un Canadien a été nommé président du conseil chargé de superviser la croissance et la mise à jour du réseau, pour lequel on utilise un système de « jumelage » qui a capté l'imagination des gens dans un nombre rapidement croissant de pays.

En juin 1987, le Canada a accueilli la troisième Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar qui s'est tenue à Regina, en Saskatchewan. La plus importante décision prise à cette occasion a été l'acceptation par les Parties de financer un secrétariat permanent pour assurer la promotion et la mise en oeuvre de la Convention. On a beaucoup progressé à Regina pour mieux définir ce qui rend un site d'importance internationale. Il ne s'agissait pas d'une simple mesure bureaucratique, car cette définition est essentielle, surtout dans les pays moins développés, pour s'assurer que les critères établis ne découragent pas la préservation des zones humides à cause de conditions qui ne peuvent être respectées aux endroits où il faut continuer d'utiliser ces zones pour la subsistance humaine.

Depuis la réunion de Regina, le Canada a continué de participer à l'application de la Convention de Ramsar. Grâce au Programme d'aide pour l'Amérique latine relevant du Service canadien de la faune, un appui est accordé pour la recherche, l'éducation et la formation en matière de conservation des zones humides dans d'autres pays, et les organismes canadiens de développement sont incités à tenir compte de la conservation nécessaire des zones humides dans les projets qu'ils appuient.

L'établissement de la Liste des zones humides d'importance internationale a constitué jusqu'à présent la principale raison d'être de la Convention de Ramsar, mais le but visé de la Convention est beaucoup plus étendu et se traduit par la conservation des zones humides en général. Il est sûr que la protection des grands sites est importante, mais il n'en reste pas moins qu'à long terme, c'est l'intérêt des gens pour la nature en général qui déterminera si la faune peut se multiplier et si les gens peuvent vivre en harmonie avec la nature. Le Canada compte un grand nombre d'avantages naturels, dont un grand nombre des zones humides mondiales. Les Canadiens ont beaucoup à faire pour assurer une protection adéquate de ce patrimoine.

Renseignements supplémentaires sur les sites Ramsar

Pour de plus amples renseignements sur divers sites Ramsar, plus précisément ceux qui sont des refuges d'oiseaux migrateurs, des réserves nationales de faune, des parcs provinciaux ou des parcs nationaux, veuillez communiquer avec le gouvernement approprié, le Service canadien des parcs ou les bureaux régionaux du Service canadien de la faune.

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve

Directeur régional
Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
Environnement Canada
21, rue Main ouest
C.P. 1590
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0
(506) 536-3025

Québec

Directeur régional
Région du Québec
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, route de l'Église
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
(418) 648-7225

Ontario

Directeur régional
Région de l'Ontario
Service canadien de la faune
Environnement Canada
49, Promenade Camelot
Nepean (Ontario)
K1A 0H3
(613) 953-2418

Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest

Directeur régional
Région de l'Ouest et du Nord
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Twin Atria Building n° 2
210-4999 – 98e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6B 2X3
(403) 468-8903

Colombie-Britannique, Territoire du Yukon

Directeur régional
Région du Pacifique et du Yukon
Service canadien de la faune
Environnement Canada
5421, chemin Robertson
C.P. 340
Delta (Colombie-Britannique)
V4K 3Y3
(604) 946-8546

Renseignements généraux

Directeur général
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
(819) 997-1301

Remerciements

Les auteurs désirent exprimer leur reconnaissance à M. Gerry Beyersbergen qui a eu l'amabilité de leur fournir une grande partie de sa collection de photographies pour cette publication. Ses splendides photos, à elles seules, en disent long sur l'importance des zones humides du Canada. Ils désirent également remercier les chefs régionaux de la conservation de l'habitat et les biologistes principaux Joe Carreiro, Gerry McKeating, Isabelle Ringuet, Al Smith et Gerry Townsend, ainsi que l'agent de recherche sur l'habitat Leigh Warren, du SCF, qui ont fourni des renseignements et révisé des parties du texte.